

● MONDIAL 2026 :



L'aventure continue pour les Verts (P2)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● MOHAMED BOUDIAF :

Avant que ne tombe la poussière



(P5)

UNE DÉLÉGATION DE SIX ENTREPRISES ALLEMANDES EST À ALGER :

L'objectif est la fabrication de voitures en Algérie

Le président de la Chambre de commerce algéro-allemande, a indiqué que l'Allemagne compte bien fabriquer des voitures en Algérie, et pour ce faire, six entreprises allemandes sont en Algérie pour une visite dans la perspective de concrétiser ce projet. En effet, les six entreprises allemandes de référence ont entamé une mission de prospection en Algérie dès hier, et ce, jusqu'au 3 juillet 2026. Pilotée par l'AHK Algérie, cette visite vise à explorer des opportunités de co-développement, d'intégration locale et de sous-traitance dans le secteur automobile.



(Lire en Page 4)

● AAPI – FMI

L'Algérie décline ses réformes pour un climat d'investissement plus attractif

(P3)

● PORT D'ANNABA

38 000 tonnes de ciment exportées en un temps record

(P4)

● VIOLATIONS FLAGRANTES DU DROIT INTERNATIONAL DANS LES GEÔLES DE L'ENTITÉ SIONISTE

Des prisonnières palestiniennes privées de leurs droits fondamentaux

(P12)

Mondial 2026 : l'aventure continue pour les Verts



La sélection nationale de football s'est qualifiée aux 16es de finale de la Coupe du monde actuellement en cours aux Etats Unis, après son résultat nul contre l'Autriche (3-3), en match disputé dans la nuit de samedi à dimanche, au stade Arrowhead de Kansas City, dans le cadre de la 3e et dernière journée de la phase de poules (Groupe J).

Les Autrichiens avaient ouvert le score par Arnautovic, qui s'était retrouvé face à face avec le gardien algérien, Benbot, avant de le tromper d'une petite pichette (1-0/28e).

Les Verts ont réagi dans la foulée, en se procurant plusieurs occasions nettes de scorer, dont les meilleures ont été celles de Belghali (32e), Maza (35e) et surtout Farès Chaïbi, dont le tir puissant à l'entrée des 18 mètres avait heurté le poteau (39e).

Les efforts des Algériens ont fini par porter leurs fruits juste avant la pause, avec une égalisation méritée, signée du défenseur Belghali, qui après un exploit individuel sur l'aile droite avait réussi à tromper le gardien autrichien d'un tir puissant, dans l'angle fermé (1-1).

Au retour des vestiaires, les Autrichiens ont réussi à reprendre l'avantage au score, grâce à Sabitzer, auteur d'un deuxième but à la 55e, mais c'était sans compter sur la détermination du meneur de jeu algérien, Ryad Mahrez, qui avait pris ses responsabilités en fin de match, en commençant par égaliser à la 60e, avant d'inscrire un troisième but à la 90e+3.

Dans un ultime sursaut d'orgueil, les Autrichiens avaient réussi à arracher l'égalisation, à la 90e+6, grâce au fraîchement incorporé Kalajdzic.

L'Algérie a réussi à engranger un quatrième point, qui la qualifie au prochain tour, où elle sera appelée à défier la Suisse, vendredi (04h00) à Vancouver (Canada), alors que l'Autriche sera opposée à l'Espagne.

Scènes de liesse à travers tout le pays

Immédiatement après le match nul contre l'Autriche (3-3), dont le coup de sifflet final a pourtant été donné très tôt dans la matinée de dimanche à Kansas City, les rues de nombreuses villes à travers le pays, notamment à Alger, ont été envahies par des centaines de supporters en liesse, sortis fêter la qualification des Verts aux 16es de finales de la Coupe du monde de football, actuellement en cours aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique.

A Alger, des centaines de personnes, qui pourtant avaient passé une nuit blanche, n'ont pas hésité à monter à bord de leurs voitures et former des cortèges, à travers lesquels ils ont exprimé leur joie suite à cette qualification amplement méritée des coéquipiers de Riyad Mahrez, auteurs d'un match héroïque contre l'Autriche.

A la place Maurice Audin, des klaxons retentissaient au milieu de chants de supporters scandant «One, Two, Three, Viva l'Algérie», rappelant les grands moments du football algérien.

La même atmosphère a été enregistrée dans d'autres wilayas du pays, à l'instar de Sétif, Constantine et Oran.

Plusieurs fans de l'EN, qui n'ont pas eu la chance de se rendre aux Etats-Unis, et qui ont suivi ce match devant leur poste de télévision, ont vécu, pour certains, cette rencontre sur les nerfs, surtout en deuxième mi-temps, marquée par de nombreux rebondissements.

Ils ont attendu jusqu'au coup de sifflet final donné par l'arbitre Ouzbek, pour donner libre cours à leur joie, notamment, dans les cafés et les places publiques, où le match était retransmis en direct sur les écrans.

A pied ou en voiture, seuls ou en famille, les supporters de l'EN ont sillonné les différentes artères de plusieurs villes du pays, en agitant des drapeaux de l'Algérie, créant une véritable atmosphère d'allégresse.

Irak : plusieurs responsables, dont des députés, arrêtés pour corruption

Plusieurs responsables, dont des députés, ont été arrêtés en Irak dans le cadre d'une affaire de corruption, a rapporté dimanche l'agence de presse officielle irakienne INA, citant une source de haut niveau.

Selon cette source, les arrestations font suite aux « aveux » de l'ancien vice-ministre du Pétrole, Adnan al-Jumaili, arrêté le mois dernier. Elles visent notamment des « députés dont l'immunité parlementaire a été levée ainsi que des responsables dont les noms figurent dans ces aveux ».

Plus tôt dans la journée, une source sécuritaire avait indiqué au média local Al-Mada que des forces spéciales irakiennes avaient été déployées à l'aube dans la Zone verte hautement sécurisée de Bagdad, où elles ont mené une vaste opération d'arrestations visant des personnalités politiques, des responsables et des membres des forces de sécurité, dont les noms apparaîtraient dans des dossiers liés à des affaires de corruption et d'abus d'influence.

France : mortalité « supérieure à la normale » liée à la canicule

La ministre française de la Santé, Stéphanie Rist, a reconnu samedi une mortalité « supérieure à la normale » liée à la canicule, tout en soulignant l'impossibilité de fournir des chiffres nationaux en temps réel, et a annoncé des mesures à venir pour mieux identifier et prendre en charge les personnes isolées.

Dans un entretien à La Tribune, la ministre a déclaré qu'« on observe un nombre de décès supérieur à la normale » en raison de la canicule, précisant que « les chaleurs extrêmes de ces derniers jours agissent avec un effet retard, notamment chez les personnes fragiles mais aussi chez certains plus jeunes, qui arrivent aux urgences parfois cinq à dix jours après la canicule ». « On a des signaux qui montrent qu'il y aura très probablement une mortalité plus élevée qu'à la même période l'an dernier », a-t-elle ajouté.

Face aux questions sur le bilan des décès, Rist a expliqué devant la presse l'impossibilité de fournir des données exhaustives immédiates. « Je n'ai pas, avec la canicule, un test canicule qui permettrait d'avoir le nombre de décès immédiatement, en temps réel », a-t-elle déclaré, précisant que les données du ministère « arrivent avec un décalage » en raison de la coexistence de certificats de décès électroniques et papier, ces derniers prenant davantage de temps à être enregistrés.

« Si je vous donnais un chiffre du ministère de la Santé, un chiffre national, il serait forcément faux », a-t-elle affirmé, ajoutant : « Il n'est pas question de cacher quoi que ce soit aux Français. »

La ministre a néanmoins indiqué que « Santé publique France a des chiffres de tendance » et que « ces tendances montrent une augmentation de la mortalité ».

Afflux aux urgences et tension sur le système hospitalier

Rist a attribué la pression sur le système hospitalier à « l'arrivée des très fortes chaleurs », qu'elle a qualifiées d'« historiques en quantité », ayant entraîné une hausse des appels au SAMU « entre 40 et 60 % selon les endroits », avec des patients présentant « des fièvres à 40, 41 » degrés, « qu'ils soient jeunes ou plus âgés ».

Elle a distingué deux catégories de patients : des personnes jeunes « qui ont mal supporté la température très très chaude » et font des malaises, et des personnes âgées « en solitude » retrouvées « dans des états gravissimes voire quelques décès ».



Le bilan des séismes au Venezuela s'alourdit à plus de 1 430 morts

Le bilan des deux puissants séismes qui ont frappé le Venezuela s'est alourdi à 1 430 morts samedi, a déclaré le président de l'Assemblée nationale, Jorge Rodriguez. Lors d'une allocution télévisée, Rodriguez a indiqué que 3 238 personnes avaient été blessées et 3 142 autres déplacées.

Selon l'Institut d'études géologiques des États-Unis (USGS), deux séismes de magnitudes 7,2 et 7,5 ont frappé le Venezuela mercredi, à seulement 39 secondes d'intervalle.

Le séisme de magnitude 7,5 a frappé à 23 kilomètres au sud-est de Yumare, dans l'État de Yaracuy, tandis que le séisme de magnitude 7,2 s'est produit à 23,9 kilomètres au nord-est de San Felipe, également dans l'État de Yaracuy, a précisé l'USGS.

Sanctions américaines contre la CPI : des juges convoquent l'administration Trump devant la justice



Trois juges de la CPI contestent devant un tribunal fédéral américain des sanctions imposées par l'administration Trump. Ils dénoncent une atteinte à l'indépendance judiciaire et des violations du droit américain et international. L'affaire ouvre un contentieux inédit entre Washington et la Cour pénale internationale. Un tribunal fédéral de New York a ordonné à l'administration Trump de répondre à une plainte inédite déposée par trois juges en exercice de la Cour pénale internationale (CPI). Ces derniers contestent les sanctions américaines qui les visent personnellement pour leur participation à des enquêtes liées à des ressortissants israéliens et américains. Le gouverne-

ment dispose désormais de 60 jours pour répondre à la procédure engagée devant la juridiction fédérale du district sud de New York. Les plaignants, Kimberly Prost (Canada), Solomy Balungi Bossa (Ouganda) et Reine Alapini-Gansou (Bénin), affirment que ces sanctions constituent une atteinte directe à l'indépendance judiciaire. Elles ont été imposées dans le cadre d'un décret signé par Donald Trump en février 2025, déclarant une urgence nationale liée aux enquêtes de la CPI et autorisant le gel d'avoirs ainsi que des restrictions de voyage contre les responsables impliqués. Hors du cadre de la Constitution américaine Pour les juges, ces mesures dépassent les pouvoirs accordés au président par la législation américaine sur les situations d'urgence économique. Elles entreraient également en contradiction avec une loi de 2002 encadrant strictement les réactions américaines aux activités de la CPI, sans autoriser de sanctions contre ses magistrats. Les plaignants estiment aussi que l'« urgence nationale » invoquée est infondée, les désaccords entre Washington et la Cour étant anciens et connus de longue date. La plainte souligne par ailleurs les effets concrets des sanctions, assimilées à une « peine de mort financière » : blocage de comptes bancaires, suspension de services numériques, perte d'accès à des assurances et restrictions professionnelles. Les juges dénoncent ainsi une pression économique destinée à influencer leurs décisions judiciaires. Enfin, ils soutiennent que ces mesures violent la Constitution américaine en privant les intéressés de leurs biens sans procédure régulière et en reposant sur des décisions jugées arbitraires. L'administration est également accusée de fragiliser les efforts internationaux de justice pénale en ciblant des magistrats engagés dans des enquêtes soutenues par plusieurs États.

AAPI – FMI

L'Algérie décline ses réformes pour un climat d'investissement plus attractif

Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu dimanche à Alger une mission du Fonds monétaire international (FMI).

La rencontre s'inscrit dans le cadre des consultations annuelles que l'institution de Washington mène avec les pouvoirs publics algériens. Au cœur des échanges : les réformes engagées par l'Algérie pour améliorer le climat de l'investissement et renforcer l'attractivité de l'économie nationale.

DES RÉFORMES CENTRÉES SUR LA SIMPLIFICATION ET LA TRANSPARENCE

Devant la mission du FMI, en présence du Secrétaire général de la Banque d'Algérie et de cadres de l'AAPI, M. Rekkache a exposé les grandes orientations de la politique d'investissement. L'objectif est clair : lever les freins administratifs, sécuriser les investisseurs et rendre le parcours plus lisible. Trois leviers ont été mis en avant par le Directeur général.

D'abord, la réforme du guichet unique de l'investissement, conçu pour centraliser les démarches et réduire les délais de traitement des dossiers. Ensuite, la numérisation des services de l'AAPI, qui doit permettre aux porteurs de projets de

déposer, suivre et obtenir des autorisations en ligne, avec davantage de traçabilité. Enfin, le renforcement de la transparence dans la gestion du foncier économique, un point identifié comme crucial pour sécuriser l'accès au terrain industriel et éviter les blocages en amont des projets.

Ces mesures visent à faire de l'Algérie une destination plus compétitive face à la concurrence régionale, en offrant aux investisseurs nationaux et étrangers un cadre plus prévisible et plus rapide. Un bilan et une dynamique sectorielle présentés à la mission Au-delà du cadre réglementaire, M. Rekkache a passé en revue le bilan de l'investissement en Algérie et la dynamique en cours dans plusieurs secteurs. Il a mis en avant les projets structurants lancés à travers différentes wilayas, dans une logique de diversification économique et de développement régional équilibré. Cette présentation visait à démontrer que les réformes ne se limitent pas au texte de loi, mais se traduisent sur le terrain par des chantiers industriels, miniers, agroalimentaires et technologiques. Pour l'AAPI, l'enjeu est de montrer que l'appareil public est désormais aligné sur la concrétisation des investissements, et non seulement sur leur enregistrement.

UN DIALOGUE DIRECT SUR LE CADRE JURIDIQUE ET LES GARANTIES

Les échanges entre la mission du FMI et les responsables de l'AAPI

ont également porté sur le volet juridique et institutionnel. Les membres de la délégation ont posé des questions précises sur les garanties accordées aux investisseurs, la stabilité du cadre réglementaire et les mécanismes de recours. Les cadres de l'AAPI ont répondu en détail, insistant sur la volonté des pouvoirs publics de consolider la sécurité juridique comme fondement de la confiance. Pour l'Agence, l'amélioration du climat des affaires passe par une meilleure articulation entre la loi, l'administration et l'accompagnement opérationnel.

VISITE DU GUICHET UNIQUE DES GRANDS PROJETS

La visite s'est achevée par une tournée au niveau du guichet unique dédié aux grands projets et aux investissements étrangers. La mission du FMI a pu suivre des explications concrètes sur son fonctionnement : guichet intégré, interlocuteur unique, coordination intersectorielle et suivi des dossiers jusqu'à la mise en service. Ce dispositif est présenté comme l'outil central de facilitation. Il doit éviter l'éparpillement entre administrations et offrir aux investisseurs un point d'entrée unique pour concrétiser leurs projets dans des délais maîtrisés.

La rencontre entre l'AAPI et le FMI illustre la volonté de l'Algérie d'aligner son discours sur les réformes avec une démonstration pratique. Simplification administrative, numérisation, transparence fon-



cière et guichet unique forment le socle de la nouvelle stratégie. En présentant un bilan sectoriel et en ouvrant ses guichets aux experts du FMI, l'Algérie cherche à crédibiliser sa trajectoire auprès des institutions financières internationales et des

investisseurs. L'objectif reste le même : attirer plus d'investissements, diversifier l'économie et créer de la valeur sur le territoire national.

Hamza B

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Des résultats en nette progression pour la BDL en 2025

La Banque de Développement Local (BDL) confirme sa dynamique en 2025. La banque publique a clos l'exercice sur des résultats financiers et commerciaux en nette progression, avec un bénéfice net de 27,3 milliards de dinars, en hausse de 19% par rapport à l'année précédente, selon son bilan annuel présenté dimanche à Alger. Cette performance intervient dans un contexte particulier : celui de l'introduction de la BDL à la Bourse d'Alger. L'opération a non seulement renforcé sa visibilité sur le marché financier, mais elle reflète aussi la confiance accrue des investisseurs dans le secteur bancaire national. Au-delà des chiffres, ces résultats traduisent une amélioration du climat d'investissement. La BDL, acteur clé du financement des PME et des projets locaux, bénéficie d'un environnement économique plus ouvert, marqué par les réformes visant à simplifier l'accès au crédit et à sécuriser les capitaux. La progression de ses agrégats envoie ainsi un signal positif : le système bancaire s'adapte, les entreprises investissent davantage, et la Bourse d'Alger s'impose progressivement comme un levier de financement de l'économie réelle.

Ces résultats ont été présentés par le directeur général de la BDL Mohamed Mebarek, lors de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) des actionnaires, tenue en présence de responsables du ministère des Finances, du secteur financier et bancaire ainsi que des représentants notamment des nouveaux actionnaires.

Ainsi, l'exercice 2025 s'est soldé par un total bilan de 2.182 milliards de DA, en progression de 19% par rapport à l'année précédente, un volume global d'engagements de 2.277 milliards de DA, dont 1.382 milliards de DA de crédits directs bruts (+15%). La BDL a fait état aussi d'une progression soutenue des ressources collectées, qui se sont établies à 1.761 milliards de DA, soit une hausse de 21%. En matière de financement de l'économie, les crédits d'investissement ont atteint 916 milliards de DA, tandis que les crédits d'exploitation se sont élevés à 368 milliards de DA. Les crédits accordés aux entreprises ont progressé à 1.284 milliards de DA, a-t-on également précisé. Sur le plan de l'inclusion financière, la BDL a ouvert 79.918 nouveaux comptes durant l'année 2025, générant 34,2 milliards de DA de nouveaux dépôts. Le segment de la finance islamique poursuit également sa croissance avec des fonds atteignant 10,46 milliards de DA, relève le bilan annuel.

Intervenant à cette occasion, le directeur général du Trésor et de la Comptabilité auprès du ministère des Finances, Hadj Mohamed Sebaa, qui a présidé les travaux, a souligné que la BDL avait franchi en 2025, "une étape importante et historique" grâce notamment à l'ouverture de son capital et à son introduction en Bourse. Selon lui, cette évolution se reflète dans l'ensemble des indicateurs de performance présentés au titre de l'exercice 2025. Il a notamment mis en avant la progression de 16% des ressources de la banque en dinar, essentiellement alimentée par les dépôts de la clientèle.

Il a rappelé que la BDL demeure historiquement un partenaire privilégié des petites et moyennes entreprises (PME), tout en poursuivant son accompagnement des grands projets structurants, notamment dans le secteur de l'habitat. Grâce à cette dynamique, les actifs de la banque ont dépassé le seuil historique des 2.000 milliards de DA, une évolution positive à souligner, a encore mentionné M. Sebaa, saluant les avancées réalisées dans le développement des moyens de paiement et des services numériques.

Les travaux de cette assemblée générale ordinaire, qui se sont déroulés en présence des huissiers de justice et des commissaires aux comptes, ont été marqués par l'approbation des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2025.

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

Alger et Niamey examinent de nouveaux projets pétroliers

L'Algérie et le Niger réaffirment leur volonté d'approfondir leur partenariat énergétique. Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, s'est entretenu dimanche par visioconférence avec son homologue nigérien, Hamadou Tini, ministre du Pétrole de la République du Niger. Au menu des discussions : les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine des hydrocarbures, selon un communiqué du ministère. Cette rencontre intervient dans un contexte où les deux pays cherchent à valoriser leurs ressources et à sécuriser des voies d'exportation plus diversifiées. Pour l'Algérie, le Niger représente un partenaire stratégique de la zone sahélo-saharienne, avec un potentiel pétrolier et gazier en pleine exploitation. Pour Niamey, Alger est un acteur clé en matière d'expertise, d'infrastructures et d'accès aux marchés internationaux. Les échanges ont ainsi porté sur le développement de projets communs, qu'il s'agisse d'exploration-production, de transport par pipelines ou de coopération en matière de formation et de transfert de technologies. L'objectif est de structurer une coopération gagnant-gagnant, capable de générer de la valeur ajoutée locale et de renforcer

l'intégration énergétique régionale. Dans un marché mondial marqué par l'instabilité et la recherche de nouvelles sources d'approvisionnement, cette convergence entre Alger et Niamey envoie un signal fort. Elle confirme la place des hydrocarbures comme levier de diplomatie économique et d'intégration entre pays voisins, au service d'un développement énergétique commun et durable.

La rencontre, tenue en présence de cadres des ministères des deux pays, a permis d'évoquer les récentes activités du groupe Sonatrach en République du Niger, notamment au niveau du champ pétrolier du bloc Kafra, à la suite de la signature du mémorandum d'entente algéro-nigérien dans le domaine des hydrocarbures, le 24 mars 2026, en marge des travaux de la 2e session de la Grande commission mixte algéro-nigérienne de coopération, coprésidée par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, et son homologue nigérien, Ali Lamine Zeine.

Les entretiens ont permis, en outre, d'évaluer l'avancement des travaux d'aménagement et d'exploration du bloc Kafra, de suivre le niveau de coordination entre le groupe Sonatrach, à travers sa filiale Sonatrach International Production and Exploration Corporation (SIPEX), et la Société nigéri-

enne du pétrole (SONIDEP).

A cette occasion, les deux parties ont souligné l'importance d'associer les entreprises et les compagnies nigériennes aux projets énergétiques, dans le cadre de la promotion du contenu local et du soutien au développement économique au Niger, ajoute le communiqué.

Les deux parties ont également examiné les moyens de renforcer la coopération dans les domaines de la formation, du transfert de technologie et de l'échange d'expertises, à travers l'organisation de programmes de formation au profit des cadres et techniciens et le développement de partenariats entre les entreprises nationales des deux pays, à l'instar de Sonatrach, SONIDEP et Naftal, notamment dans le transport, le stockage, la distribution et la sécurisation des chaînes d'approvisionnement en produits pétroliers.

Au terme de la rencontre, les deux ministres ont réaffirmé leur volonté commune de poursuivre le renforcement de la coopération bilatérale dans le secteur des hydrocarbures et la concrétisation des projets convenus, au service du développement économique et de la promotion de l'intégration énergétique entre les deux pays.

R.N

UNE DÉLÉGATION DE SIX ENTREPRISES ALLEMANDES EST À ALGER :

L'objectif est la fabrication de voitures en Algérie

Le président de la Chambre de commerce algéro-allemande, a indiqué que l'Allemagne compte bien fabriquer des voitures en Algérie, et pour ce faire, six entreprises allemandes sont en Algérie pour une visite dans la perspective de concrétiser ce projet.

En effet, les six entreprises allemandes de référence ont entamé une mission de prospection en Algérie dès hier, et ce, jusqu'au 3 juillet 2026. Pilotée par l'AHK Algérie, cette visite vise à explorer des opportunités de co-développement, d'intégration locale et de sous-traitance dans le secteur automobile. Les six entreprises de la délégation qui couvre l'ensemble de la chaîne de valeur industrielle sont : Allod Werkstoff GmbH & Co. KG ; AVL ; LMT Tools Systems ; moviniti GmbH et deux autres équipementiers de premier plan complètent la délégation.

Le programme indicatif de cette mission est le suivant : Ce lundi 29 Juin sera le jour du Forum économique officiel qui est organisé à Hôtel Hyatt Regency à Alger sous la thématique de l'« Industrie automobile en Algérie : intégration industrielle et perspectives stratégiques ». Dans le programme prévu il y aura des séances de networking B2B et des présentations sur les capacités locales. Et à partir de mardi 30 juin et ce, jusqu'au 3 juillet prochain, des visites sur le terrain et la prospection sont programmées. Concernant les activités, il va y avoir des rencontres avec les acteurs institutionnels, des visites d'infrastructures et d'usines potentielles (notamment à Alger et Oran) pour étudier la sous-traitance, la digitalisation et la logistique. Le président de la Chambre de commerce algéro-allemande, Oliver Planck, a révélé dans une interview au quotidien arabophone algérien, Echorouk que : « L'Allemagne est prête à fabriquer des voitures en Algérie, et

voici l'ordre du jour de la visite de six entreprises ! » :

Technologies de production, composants, logistique et ingénierie sont les principales spécialisations des entreprises allemandes.

Ces entreprises ont été sélectionnées en fonction des priorités du gouvernement algérien en matière d'intégration locale et de sous-traitance.

Il a précisé que les six entreprises allemandes, spécialisées dans différents maillons de la chaîne de valeur automobile, seront en Algérie jusqu'au dimanche 3 juillet. Elles sont actives dans les domaines suivants : technologies de production, composants et matériaux automobiles, outillage et procédés de fabrication, logistique industrielle, ingénierie et service après-vente. Il a souligné que la sélection de ces entreprises s'inscrivait dans le cadre des priorités algériennes visant à accroître l'intégration locale, à développer la sous-traitance et à renforcer l'industrie manufacturière nationale.

L'INTÉRÊT DES ENTREPRISES ALLEMANDES ENGLOBE ÉGALEMENT PLUSIEURS SERVICES

M. Planck a expliqué que l'intérêt des entreprises allemandes dépasse la simple commercialisation de produits, notamment de pièces automobiles. Il englobe également le transfert de technologies et d'expertise industrielle, la formation des fournisseurs locaux, la contribution à la production et à l'assemblage locaux, ainsi que la modernisation des sites de production en Algérie, le tout dans le cadre de partenariats industriels à long terme. Il a par ailleurs indiqué que cette visite vise à initier une coopération progressive, débutant par des études de faisabilité et des consultations techniques spécialisées, avant d'aboutir à des accords de partenariat et à des investissements conjoints. Il a souligné que le secteur automobile constitue une porte d'entrée vers une coopération plus large, englobant potentiellement les énergies renouvelables, l'hydrogène vert, l'eau, l'économie circulaire, la santé et les technologies

médicales, les transports et l'ingénierie.

DES DÉTAILS DE LA MISSION ALLEMANDE

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie algéro-allemande a déclaré que, dans le cadre du Programme allemand d'exploration des marchés pour les PME (MEP), en coopération avec Enviacon International et à la demande du ministère fédéral allemand de l'Économie et de l'Énergie, la Chambre organise une mission d'information en Algérie, consacrée aux secteurs de l'automobile et de la sous-traitance. Et c'est justement cette mission qui est à pied d'œuvre en expliquant que cette initiative vise à permettre aux entreprises allemandes d'acquiescer une compréhension approfondie du marché automobile algérien, en leur fournissant des données économiques et réglementaires spécifiques au secteur. Elle vise également à faciliter les contacts directs avec les institutions et organisations économiques algériennes, ouvrant ainsi la voie à de futurs partenariats industriels. Il a ajouté que le programme de la visite comprend une séance d'introduction au marché algérien, abordant les aspects économiques et réglementaires, ainsi qu'une journée complète de conférences et de présentations au cours de laquelle des entreprises allemandes présenteront leurs activités à un public algérien de professionnels triés sur le volet. Par ailleurs, des rencontres bilatérales inter-entreprises (B2B) seront organisées individuellement avec des entreprises et des institutions algériennes, ainsi que des événements de réseautage destinés à développer les relations professionnelles. Le porte-parole a précisé que cette mission s'inscrit dans le cadre d'un programme du gouvernement allemand de soutien aux petites et moyennes entreprises (PME), piloté par le ministère fédéral allemand de l'Économie et de l'Énergie. Ce programme vise à aider les entreprises allemandes à explorer les marchés étrangers et à établir des partenariats économiques durables. M. Planck a souligné que la



Chambre de commerce et d'industrie algéro-allemande, représentante officielle de l'économie allemande en Algérie depuis 2005, est le partenaire local du projet.

La Chambre met son expertise du marché algérien et son réseau de relations avec les institutions économiques et officielles à la disposition des entreprises participantes, assurant ainsi la création de ponts de coopération entre les deux parties, dans le respect des priorités industrielles algériennes et du cadre réglementaire applicable. Interrogé par le journal Al-Shorouk sur les entreprises allemandes participantes, M. Planck a expliqué que la délégation comprend des entreprises représentant différents maillons de la chaîne de valeur automobile, actives dans les technologies de production, les composants et matériaux automobiles, les outils et procédés de fabrication, la logistique industrielle, ainsi que l'ingénierie et les services après-vente. Concernant les opportunités que les entreprises allemandes recherchent en Algérie, le président de la Chambre a clarifié que l'approche adoptée repose avant tout sur la construction de partenariats industriels à long terme, et non sur de simples relations commerciales ponctuelles. Il a indiqué que l'accent est mis sur le transfert de connaissances, d'expertise et de technologies, le soutien au développement des capacités des fournisseurs locaux, la contribution à la production et à l'assemblage locaux, ainsi

que la modernisation des méthodes de production et des services industriels associés.

« Ce que nous recherchons dans le secteur automobile correspond aux objectifs du gouvernement algérien », a-t-il déclaré, ajoutant que ces objectifs sont cohérents avec la politique industrielle algérienne visant à accroître la valeur ajoutée locale et à réduire la dépendance aux importations.

Concernant la coopération économique entre l'Algérie et l'Allemagne, le président de la Chambre de commerce algéro-allemande, a souligné que l'Allemagne demeure un partenaire commercial clé pour l'Algérie. Les échanges commerciaux entre les deux pays portent sur les automobiles et les pièces détachées, divers équipements et machines industriels, ainsi que sur les produits technologiques et les services d'ingénierie.

Il a noté que les produits allemands du secteur automobile continuent de bénéficier d'une position de premier plan grâce à la réputation de qualité et de fiabilité de l'industrie allemande. Il estime que l'accent mis actuellement par l'Algérie sur la localisation de l'industrie ouvre de nouvelles perspectives pour l'établissement de partenariats industriels durables, et précise que l'agence allemande de promotion et d'investissement (D&I) reste le principal interlocuteur pour obtenir des informations et un soutien.

Saïd Ben

PORT D'ANNABA

38 000 tonnes de ciment exportées en un temps record

Le Port d'Annaba vient de démontrer, une nouvelle fois, la montée en puissance des infrastructures portuaires algériennes. En un temps record, plus de 38 000 tonnes de ciment ont été chargées et exportées, un chiffre qui illustre le passage de l'établissement portuaire en « plein régime » et sa capacité à répondre aux exigences des grands projets industriels et miniers. Cette performance n'est pas un fait isolé. Elle s'inscrit dans une dynamique plus large de modernisation et d'extension des ports algériens, engagée pour accompagner la stratégie nationale de diversification économique. Au cœur de cette stratégie, le port n'est plus perçu comme un simple point de transit, mais comme un maillon industriel à part entière, capable d'absorber des flux massifs, de réduire les délais de rotation des navires et d'abaisser le coût logistique à la tonne exportée.

A Annaba, les travaux d'extension du quai minéralier, le dragage pour accueillir des vraquiers de fort tonnage et l'organisation en 3x8 sur les postes de chargement ont permis d'atteindre cette cadence. Le résultat : un chargement de 38 000 tonnes de ciment réalisé dans des délais qui battent les précédents records de l'établissement. Au-delà du ciment, ce succès envoie un signal fort aux investis-

seurs du secteur minier et de la transformation. Il confirme que l'Algérie dispose désormais d'infrastructures portuaires prêtes à soutenir l'exportation de volumes industriels, qu'il s'agisse de phosphate, de fer ou de produits manufacturés. Dans une économie qui vise à valoriser ses ressources sur les marchés internationaux, un port en plein régime devient l'accélérateur indispensable de la compétitivité algérienne.

Le port d'Annaba a enregistré, samedi soir, le chargement de plus de 38000 tonnes de ciment "en un temps record" à destination des marchés des Etats-Unis d'Amérique et d'Espagne, a indiqué dimanche un communiqué de la direction générale de cette entreprise portuaire.

Ces opérations d'exportation "qualitatives" (hors hydrocarbures) ont porté sur 30 500 tonnes de ciment blanc au poste à quai n 7, destinées aux Etats-Unis (ports de Philadelphie et de West Palm Beach), ainsi que sur 7 800 tonnes de la même matière à bord d'un second navire au poste à quai n 6, à destination du port d'Almeria, en Espagne, pour le compte de l'opérateur économique "Biskria Ciment", ajoute la même source.

Dans ce cadre, l'Entreprise portuaire d'Annaba (EPAN) a mobilisé ses moyens matériels, humains et logistiques, s'ap-

puyant sur "une organisation rigoureuse et une coordination précise" entre les différents acteurs au sein du port.

L'adoption d'un système de travail continu 24h/24 et 7j/7 a permis "une grande fluidité des opérations de chargement et un rendement reflétant la compétence et le professionnalisme des équipes sur le terrain", selon le communiqué.

La même source a souligné que le traitement et le chargement simultanés de deux cargaisons commerciales s'inscrivent dans le cadre de la dynamique continue que connaît le port, en application des instructions du ministère de tutelle et des orientations du Groupe Services Portuaires "Serport". Celles-ci visent à promouvoir la performance portuaire, à accroître la compétitivité et à offrir un accompagnement de qualité aux opérateurs économiques, notamment ceux qui activent dans le domaine des exportations hors hydrocarbures.

A travers ses projets en cours et futurs, le port d'Annaba compte sur sa transformation en une "plateforme stratégique régionale et nationale pour soutenir les exportations hors hydrocarbures et faciliter l'accès des produits algériens aux marchés internationaux", indique le communiqué.

Parallèlement au rythme croissant de l'activité commerciale, cette institution a bénéficié récemment de la mise en service de la nouvelle zone extra-portuaire "El Mellaha", sous contrôle douanier.

S'étendant sur une superficie de 2,4 hectares avec une capacité d'accueil allant jusqu'à 3 000 conteneurs standardisés, cette zone sert d'extension géographique au port, contribuant ainsi à délester la pression et à libérer des espaces. Cette infrastructure logistique fonctionne en H24 et 7j/7.

Elle est composée de bureaux pour les différents intervenants, tels que l'inspection de la répression des fraudes et les services phytosanitaires et vétérinaires.

Elle est également dotée d'un scanner de pointe avec une capacité de traitement atteignant 25 camions/heure en mode mobile et 150 camions/heure en mode fixe, de 24 prises électriques pour conteneurs frigorifiques, d'un système de lutte contre les incendies et de vidéosurveillance.

De plus, un projet d'extension future est actuellement à l'étude afin de doubler ses capacités d'accueil, a-t-on indiqué.

Hamza B

MOHAMED BOUDIAF:

Avant que ne tombe la poussière

Par : Salah Lakoues

Quand un homme devient le souffle d'une nation. Il existe des hommes que l'Histoire ne mesure pas seulement à la durée de leur pouvoir, mais à la profondeur de leur fidélité.

Leur véritable héritage ne réside ni dans les palais qu'ils ont occupés, ni dans les titres qu'ils ont portés, mais dans les valeurs qu'ils ont refusé de trahir. Leur vie devient alors un repère moral, une lumière qui continue d'éclairer les générations bien après leur disparition. Mohamed Boudiaf appartient, pour beaucoup d'Algériens, à cette catégorie d'hommes. Son parcours évoque celui d'un bâtisseur demeuré fidèle à ses convictions, dont le retour en 1992 fut perçu par beaucoup

comme l'espoir d'un redressement moral de l'État. Ils l'avaient cru lointain, effacé par l'oubli.

UN NOM PARMID'AUTRES, UN RÊVE RALENTI

Mais le désert n'oublie jamais ses lions, ni les serments gravés dans l'horizon. Il était revenu comme on revient d'un long exil intérieur. Non pour prendre, mais pour donner. Non pour régner, mais pour réparer. Son nom flottait dans les mémoires comme une promesse inachevée, un écho de Novembre que le temps n'avait jamais réussi à faire taire. Mohamed Boudiaf était un homme de l'aube, un homme de la roche sèche et du verbe clair. Il portait le regard de ceux qui n'ont jamais renoncé à leurs principes et le courage tranquille de ceux qui considèrent que servir la patrie vaut davantage que servir le pouvoir. Il n'avait pas vieilli dans les salons du pouvoir, mais dans la discrétion de l'exil, là où les convictions résistent aux années et où la fidélité à un idéal devient une manière de vivre. Lorsqu'il revint, il n'apporta ni

fortune, ni armée. Il revint avec pour seule arme une parole libre. Et lorsqu'il parla, le silence se tut. C'était comme si l'Algérie retrouvait une part de sa conscience. Il parlait de justice. Il parlait d'éthique. Il parlait de responsabilité. Il appelait au redressement de l'État, à la restauration de la confiance, à une République où l'intérêt général l'emporterait sur les intérêts particuliers. Son regard traversait les brumes du pouvoir, cherchant dans chaque conscience une lueur d'espérance. Il ne promettait ni miracles ni richesses, mais le retour de l'honneur dans la vie publique. Alors les vents semblèrent changer de direction. Mais lorsque la vérité se lève, elle dérange souvent davantage que le mensonge installé. Puis vint le drame. À Annaba, sa voix fut brutalement interrompue. Le temps sembla suspendre son souffle. Pour beaucoup, ce ne fut pas seulement un homme qui disparut, mais une espérance qui fut frappée au cœur. Pourtant, les idées ne meurent



pas avec ceux qui les portent.

LE VENT CONTINUE DE SOUFFLER.

Il traverse les montagnes, les plaines et le désert. Il habite les consciences de ceux qui refusent le renoncement. Il inspire les jeunes générations qui croient encore qu'une nation peut se reconstruire par la justice, l'intégrité et le sens du devoir. Avant que ne tombe la poussière sur les pierres et sur les mémoires, les peuples reconnaissent toujours ceux qui ont marché debout. Et tant que souf-

flera le vent sur la terre d'Algérie, le nom de Mohamed Boudiaf continuera, pour beaucoup, de résonner comme celui d'un homme demeuré fidèle à sa conscience jusqu'à son dernier souffle. Parce que certaines vies ne s'achèvent jamais vraiment. Elles deviennent une mémoire. Un souffle. Une promesse. Et l'espérance silencieuse d'une République toujours appelée à se montrer digne de ses idéaux.

S. L

MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

La numérisation érigée en choix stratégique pour un service plus rapide



Le Médiateur de la République, M. Mohamed Hattab, a présidé dimanche une réunion de coordination avec les cadres centraux de l'institution. L'objectif : faire le point sur l'avancement de la numérisation des services et renforcer les mécanismes de prise en charge des préoccupations des citoyens, selon un communiqué de l'instance.

LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CŒUR DE LA RÉFORME

La réunion a été consacrée à la mise en œuvre du programme de modernisation des services

du Médiateur de la République. L'accent a été mis sur deux axes complémentaires : la transformation numérique et le renforcement des dispositifs d'écoute et de traitement des doléances. M. Hattab a qualifié la numérisation de « choix stratégique ». Pour lui, le passage au numérique doit permettre de consolider trois principes fondamentaux du service public: la transparence, l'efficacité et la célérité dans la réponse. L'enjeu est d'offrir au citoyen un traitement plus rapide et plus traçable de ses requêtes, tout en améliorant la qualité globale du service. Cette orientation s'inscrit directement dans le cadre

des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui place le citoyen « au centre de l'intérêt ». La modernisation de l'administration passe ainsi par des outils plus accessibles, plus lisibles et plus réactifs.

UN SYSTÈME NUMÉRIQUE POUR RAPPROCHER L'ADMINISTRATION

Le Médiateur a souligné que la refonte du système numérique de l'instance constitue un « pilier essentiel » pour rapprocher l'administration du citoyen. L'idée est de mettre à disposition des mécanismes plus effi-

caces pour la réception, le traitement et le suivi des doléances, des requêtes et des propositions. Concrètement, cela implique des plateformes permettant au citoyen de déposer sa doléance en ligne, de suivre son état d'avancement et de recevoir une réponse dans des délais raisonnables. Cette traçabilité vise à renforcer la confiance entre le citoyen et les institutions publiques. Une administration qui répond vite et de manière transparente est une administration qui restaure le lien de confiance.

LE REGISTRE DE DOLÉANCES SOUS SURVEILLANCE RENFORCÉE

Au-delà du volet numérique, la réunion a examiné les orientations relatives au suivi du Registre de doléances au sein des différents services publics. Cet outil, mis en place pour recueillir les réclamations directement au niveau des administrations, doit jouer un rôle central dans la détection des dysfonctionnements. M. Hattab a insisté sur la nécessité d'intensifier les sorties de terrain des délégués locaux. Leur mission : vérifier sur place le respect des procédures en vigueur et s'assurer que le Registre est effectivement utilisé et accessible. Il a également appelé à l'unification du modèle du Registre à l'échelle nationale.

Un modèle unique, clair et facile d'utilisation pour le citoyen, doit éviter les disparités entre les wilayas et garantir les mêmes droits partout. Vers une administration moderne fondée sur l'efficacité La réunion s'est conclue sur la réaffirmation de la volonté de poursuivre le programme de modernisation de l'instance. L'accent est mis sur le renforcement de la coordination entre les structures centrales et locales afin d'améliorer les performances et de développer les mécanismes d'action. Le communiqué final rappelle les valeurs portées par cette démarche : transparence, numérisation et efficacité. Il s'agit de faire évoluer l'institution du Médiateur vers une administration moderne, tournée vers les résultats et centrée sur la satisfaction du citoyen. En misant sur le numérique tout en maintenant une présence de terrain forte via ses délégués, l'instance du Médiateur de la République cherche à combiner deux logiques : la rapidité et la traçabilité qu'offre la technologie, et la proximité humaine indispensable pour comprendre les préoccupations réelles des citoyens. C'est cette articulation qui doit permettre, à terme, une prise en charge plus juste et plus rapide des doléances.

R.N

ALGER :

La santé des consommateurs, une priorité

Les brigades de contrôle et de répression des fraudes de la Direction du commerce de la wilaya d'Alger ont intensifié, depuis l'ouverture de la saison estivale, leurs opérations de contrôle relatives aux différentes activités commerciales.



L'objectif est de vérifier le respect des conditions requises dans les restaurants, les espaces commerciaux, les établissements de restauration rapide, notamment ceux situés sur les plages et à proximité, ainsi que dans les usines et unités de production, afin d'éviter tout risque pour la santé des citoyens. Cette vigilance est d'autant plus nécessaire en cette période, marquée par des températures exceptionnellement élevées, susceptibles d'altérer d'importantes quantités de denrées alimentaires. Des mesures répressives sont également prises à l'encontre des contrevenants aux règles d'hygiène sanitaire, tandis que les campagnes de sensibilisation se poursuivent pour prévenir les intoxications alimentaires. Le directeur du commerce de la wilaya d'Alger, Abdelwahab Harkas, a indiqué qu'un programme spécial de contrôle pour

la saison estivale a été mis en place, prévoyant la mobilisation d'équipes dans les 14 inspections commerciales de la wilaya. Ces équipes, composées d'agents spécialisés dans le contrôle de la qualité et la répression des fraudes, sont chargées d'assurer l'application stricte des lois et de lutter contre les pratiques commerciales contraires à la réglementation, susceptibles de porter atteinte à la santé et à la sécurité des consommateurs. Les sorties de terrain visent à contrôler les conditions de conservation et de stockage des denrées alimentaires, à vérifier la conformité des produits proposés à la consommation, à s'assurer du respect de la chaîne de froid et à lutter contre les différentes formes de fraude commerciale.

CONTRÔLE JOUR ET NUIT SUR LES PLAGES ET LES ZONES CÔTIÈRES

Les équipes de contrôle travaillent de manière intensive, de jour comme de nuit, en particulier à proximité des plages, dans les zones côtières et les espaces de loisirs très fréquentés par les estivants. Elles assurent le suivi de la qualité des produits alimentaires proposés et contrôlent les conditions de conservation, de stockage et de transport, notamment pour les produits périssables tels que le lait et ses dérivés, largement utilisés dans la préparation des glaces et des boissons rafraîchissantes, ainsi que les viandes et plats préparés à base de viande hachée ou de poulet mariné.

SENSIBILISATION ET INFRACTIONS RELEVÉES

Parallèlement aux opérations de contrôle, une campagne de sensibilisation et de prévention a été lancée depuis le début de la saison estivale. Elle vise à fournir conseils et orientations aux citoyens et aux opérateurs économiques sur le respect des règles d'hygiène, de la chaîne du froid et des conditions de conservation, tout en insistant sur la nécessité de vérifier les dates de péremption avant tout achat.

Harkas a par ailleurs révélé que plusieurs infractions ont été enregistrées lors de l'inspection des restaurants et établissements de restauration rapide, concernant notamment l'absence de conditions d'hygiène sanitaire, la sécurité des produits et le contrôle de conformité.

ORAN :

Alimentation de plus de 1.300 foyers en gaz en 2026

Plus de 1.300 foyers ont été raccordés au gaz et à l'électricité à Oran, où Sonelgaz a mobilisé 2,54 milliards de dinars pour préparer l'été 2026. En effet, 708 familles ont bénéficié du gaz naturel au niveau de 10 zones réparties sur 4 communes de la wilaya d'Oran, dans le cadre des projets de raccordement aux réseaux de l'électricité et du gaz naturel financés par le budget de la wilaya. Concernant les projets financés par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL), le nombre de familles bénéficiaires s'est élevé à 632, réparties sur 11 zones. C'est ce que révèle un rapport présenté par le directeur de l'énergie de la wilaya, à l'occasion d'une réunion présidée par le wali d'Oran, Brahim Ouchène, consacrée à l'état d'avancement des projets d'alimentation en électricité et en gaz naturel dans la wilaya. Le même rapport des services de la wilaya d'Oran, indique que de 1.184 autres familles réparties dans 16 zones, qui ont bénéficié de l'alimentation en cette ressource vitale dans le cadre du programme ministériel pour l'année 2025. En ce qui concerne le raccordement au réseau électrique, le nombre de branchements s'élève à 744 dans 18 zones réparties sur 12 communes. Par ailleurs le programme d'investissement de Sonelgaz à Oran pour l'été 2026 prévoit la réalisation de plus de 100 km de réseaux de distribution à moyenne et basse tension, ainsi que la mise en place de 22 nouveaux transformateurs électriques dans différentes régions de la wilaya, pour un budget estimé à 577,57 millions de dinars. Il y a lieu de noter que le budget global consacré par Sonelgaz au plan de préparation de cet été 2026 représente plus de 2,54 milliards de dinars, ce qui montre les

grands efforts et les investissements consentis pour garantir l'approvisionnement en électricité et en gaz des citoyens et des acteurs économiques pendant les périodes de pointe estivales. La Société d'électricité et de gaz, à travers ses 2 directions de distribution d'Oran et d'Es-Sénia, a mobilisé toutes ses ressources humaines et techniques pour mettre en œuvre un vaste programme de maintenance comprenant l'entretien de 886,13 km de réseaux moyenne tension et de 828,75 km de réseaux

basse tension, ainsi que la maintenance de 1 016 transformateurs électriques. De plus et en matière de surveillance préventive des installations, 1.761 contrôles techniques des transformateurs électriques ont été effectués à l'aide de la technique d'imagerie thermique, ainsi que l'inspection de 801,88 km de réseaux électriques par ce même procédé, dans le but de détecter précocement les défaillances techniques et d'éviter les pannes potentielles durant les périodes de pointe.

EL-BAYADH

Arrestation de six personnes en possession de 599 comprimés psychotropes

Dans le cadre de la lutte contre le banditisme et le crime organisé, les éléments de la brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants de la Sûreté de la wilaya d'El-Bayadh ont procédé récemment à l'arrestation de six(6) personnes âgées de 25 à 46 ans en possession de 599 comprimés psychotropes de marque Prégabaline 300mg ainsi qu'une somme d'argent en monnaie nationale provenant des revenus de la vente de ces substances illicites. Une procédure judiciaire a été ouverte à l'encontre des individus interpellés, qui seront présentés devant le procureur de la république près le tribunal d'El-Bayadh.

ANNABA :

80 participants au 5e Salon de la pharmacie "ALPHARMA 2026"

La cinquième édition du Salon de la pharmacie "ALPHARMA 2026" a été inaugurée, à Annaba, avec la participation de plus de 80 exposants de différentes régions du pays. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du secrétaire général de la wilaya d'Annaba, Abdelhakim Fekraoui, ainsi que de diplomates de pays africains, d'experts et de professionnels du secteur de la santé et de l'industrie pharmaceutique en Algérie. Le commissaire du Salon, Nadir Filali, a déclaré à l'APS que «cet événement, qui se tient du 25 au 27 juin à l'hôtel Sheraton d'Annaba, est aujourd'hui un rendez-vous important qui permet l'échange d'expertises et la présentation des dernières innovations dans le domaine de l'industrie pharmaceutique et des technologies associées».

PORT DE MOSTAGANEM :

Exportations hors hydrocarbures de 13.000 tonnes de marchandises

Le port de Mostaganem a accompli un véritable exploit logistique en chargeant plus de 13.000 tonnes de marchandises destinées à l'exportation hors hydrocarbures en un temps record, une performance qui témoigne de la montée en puissance des infrastructures algériennes. Selon un communiqué de la direction générale de l'entreprise portuaire, cette opération d'envergure s'est distinguée par la simultanéité des chargements, puisqu'elle a mobilisé trois navires commerciaux amarrés à trois postes distincts, opérant de concert en l'espace d'une seule journée. Les cargaisons embarquées reflètent la diversité du tissu industriel national, avec 6.900 tonnes de ciment conditionné en grands sacs, 500 tonnes de fer à béton et 3.000 tonnes de noyaux d'olive, des produits qui trouvent désormais des débouchés au-delà des frontières.

TLEMCEEN :

La DGSN saisit près d'un quintal de kif traité

Le Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS) et les services régionaux de Tlemcen y relevant, ont procédé, dans deux opérations distinctes, au démantèlement de deux réseaux criminels activant dans le trafic de drogue, ayant permis la saisie de plus de 97 kg de kif traité et l'arrestation de six individus appartenant à ces réseaux, indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). « La première opération a permis la saisie de plus de 17 kg de kif traité, soigneusement dissimulés sous les sièges arrière d'un camion, ainsi que l'arrestation de trois membres du réseau », précise le communiqué. La seconde opération, menée dans l'ouest du pays par les éléments du Service régional de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de Tlemcen, s'est soldée par la saisie de plus de 79 kg de kif traité, l'arrestation de trois autres membres du réseau criminel, en sus de la récupération d'un camion et d'un véhicule de tourisme », souligne la même source. « Les mis en cause ont été présentés, respectivement, devant les procureurs de la République près les tribunaux d'El-Afroun (Blida) et de Fellaoucen (Oran) », conclut le communiqué.

COLLISION ENTRE UN BUS ET UN CAMION À OUM EL BOUAGHI: 12 blessés dont 3 dans un état grave

Selon l'information recueillie auprès de la cellule de communication de la protection civile de la wilaya d'Oum El-Bouaghi, un accident de la circulation s'est produit sur la RN10, plus précisément dans la ville de Meskiana à l'issue d'une collision entre un bus de transport des voyageurs assurant la liaison Chrea, (wilaya de Tebessa)-Alger et un camion semi-remorque. Le bilan définitif de l'accident fait état de douze(12) blessés des deux sexes âgés entre 4 et 75 ans dont trois (3) dans un état grave. Toutes les victimes qui ont reçu des soins sur place furent évacuées par les éléments de la Protection civile vers l'EPH de Meskiana. Une enquête a été aussitôt ouverte par les services compétents afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident.

DÉVELOPPEMENT EN TUNISIE :

La rupture du lien avec les compétences à l'étranger prive le pays de gains en la matière

Le doyen des ingénieurs tunisiens, Mohsen Gharssi, a mis en garde, ce mardi, contre la rupture du lien entre la Tunisie et les dizaines de milliers de compétences tunisiennes en ingénierie établies à l'étranger, estimant qu'elle représente une « perte » en matière de développement pour le pays, notamment dans des secteurs stratégiques tels que la technologie, la transformation numérique et les énergies renouvelables. Dans une déclaration radiophonique, Gharssi a affirmé que la Tunisie « ne perd pas lorsqu'un ingénieur part travailler à l'étranger, car cela reflète la qualité de la formation en ingénierie dans le pays. La véritable perte réside toutefois dans la rupture du lien entre la Tunisie et ses compétences ». Le nombre d'ingénieurs inscrits à l'Ordre des ingénieurs tunisiens dépasse les 105 mille, dont près de 45 mille ont émigré au cours des dix dernières années, selon la même source, qui a rappelé que la formation d'un seul ingénieur coûte au budget de l'État plus de 100 mille dinars. Il a ajouté que l'Ordre des ingénieurs avait proposé, lors d'une séance d'audition tenue lundi 22 juin 2026 à l'Assemblée des représentants du peuple, la création d'une plateforme

numérique réunissant le Conseil national des Tunisiens résidant à l'étranger, l'Ordre des ingénieurs et les ministères concernés. Cette plateforme aurait pour objectif de constituer un lien direct entre la Tunisie et les expertises tunisiennes en ingénierie établies à l'étranger. Selon l'Ordre, les ingénieurs tunisiens résidant à l'étranger contribuent à l'économie mondiale fondée sur le savoir et la technologie. Certains d'entre eux occupent des postes de direction dans des secteurs stratégiques, notamment la transformation numérique, l'intelligence artificielle, la cybersécurité, l'énergie, les infrastructures, l'industrie, l'aéronautique et les énergies renouvelables. Gharssi a indiqué que nombre de ces ingénieurs « souhaitent aider leur pays, mais ne trouvent pas de canal de communication avec lui », évoquant des expériences menées par plusieurs pays ayant réussi à mobiliser leurs compétences établies à l'étranger pour soutenir le développement, l'investissement et le transfert de technologies. L'Institut tunisien des études stratégiques, relevant de la présidence de la République, avait attribué, dans une étude publiée en 2024, l'émigration des ingénieurs tunisiens à sept principaux facteurs



: des conditions de travail inadéquates, le niveau des salaires, la détérioration du cadre de vie, la fragilité du climat des affaires, le retard technologique, le manque de formation et la faiblesse des perspectives offertes aux jeunes. Dans cette même étude, l'Institut a proposé une stratégie visant à valoriser les compétences tunisiennes en ingénierie et à attirer les ingénieurs établis à l'étranger. Cette stratégie prévoit l'amélioration des incitations financières et fiscales, le renforcement de l'évolution professionnelle à travers l'adaptation des programmes de formation aux mutations technologiques récentes, ainsi que le développement de pro-

grammes d'accueil et d'intégration des ingénieurs expatriés. Elle recommande également l'amélioration des conditions de vie et des conditions sociales, ainsi que le renforcement de la transparence et de la lutte contre la corruption afin de créer un climat plus attractif. Elle comprend aussi la modernisation des laboratoires et des centres de recherche afin de créer un environnement compétitif pour les ingénieurs, l'encouragement de l'entrepreneuriat à travers le soutien aux start-up et l'accélération de la révision du Code des changes, en plus du renforcement des partenariats stratégiques et de la coopération internationale.

AFFAIRES SOCIALES :

Recrutement de 6 médecins inspecteurs du travail par concours sur dossiers

Le ministère des Affaires sociales a annoncé l'ouverture d'un concours externe sur dossiers pour le recrutement de six (6) médecins inspecteurs du travail au titre de l'année 2026, en vertu d'un arrêté du ministre des Affaires sociales daté du 26 juin 2026, publié au Journal officiel de la République tunisienne. Ce concours vise à renforcer le corps de l'inspection du travail par des cadres médicaux spécialisés, afin de consolider les missions de contrôle des conditions de travail, de santé et de sécurité au travail, ainsi que de prévention des risques professionnels dans les différents

établissements. Selon l'arrêté, les candidatures seront ouvertes à partir du 31 août 2026, tandis que le nombre de postes ouverts au recrutement a été fixé à six. L'arrêté prévoit également que la liste des candidats admis à participer au concours sera clôturée le 30 juillet 2026, les procédures de candidature devant être finalisées conformément aux conditions et modalités prévues par l'arrêté organisant le concours. L'ouverture de ce concours s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions du statut général des agents de l'État, des collectivités locales et des établissements publics à caractère

administratif, ainsi que du statut particulier du corps de l'inspection du travail et de l'arrêté fixant les modalités d'organisation des concours externes sur dossiers pour le recrutement de médecins inspecteurs du travail. Ces recrutements devraient contribuer au renforcement des ressources humaines spécialisées au sein du ministère des Affaires sociales, notamment dans les domaines de l'inspection du travail, de la santé et de la sécurité au travail, afin de consolider le contrôle de l'application de la législation du travail et la protection de la santé des travailleurs dans les différents secteurs économiques.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE LA LIBYE :

Organisation d'un forum d'affaires à Benghazi

Le Fonds de développement et de reconstruction de la Libye a organisé à Benghazi le Forum des hommes d'affaires libyens pour le développement et la reconstruction, réunissant des chefs d'entreprise, des investisseurs, des entreprises et des institutions de tout le pays sur une même plateforme économique.

Ce forum, présenté comme la première initiative du genre visant à rassembler des personnalités du monde des affaires libyen de différentes régions dans un cadre unifié, s'est concentré sur les opportunités d'investissement, les projets de reconstruction et les futurs partenariats destinés à soutenir la prochaine phase de développement de la Libye.

Les participants ont discuté des moyens de tirer parti des projets de reconstruction achevés, afin d'en faire un socle pour la croissance économique, la création d'emplois et la stabilité à long terme. Le forum a également souligné l'importance de transformer la reconstruction, d'un simple processus de redressement, en un environnement d'investissement productif capable

de soutenir l'économie nationale.

L'événement a proposé des tables rondes interactives avec des hommes d'affaires, des investisseurs et des représentants d'institutions publiques et privées. Les discussions ont porté sur les domaines de coopération possibles en matière de développement, de construction, d'infrastructures, de services et d'activités économiques axées sur l'investissement.

Belgassef Haftar, directeur général du Fonds de développement et de reconstruction de la Libye, a prononcé un discours lors du forum, soulignant que la reconstruction en Libye n'est plus une promesse ou un slogan, mais une réalité sur le terrain.

Il a déclaré que les progrès réalisés dans le secteur de la reconstruction ont préparé le pays à une nouvelle phase axée sur l'investissement, l'emploi et un rôle accru des hommes d'affaires libyens dans la reconstruction de l'économie nationale.

Haftar a ajouté que la phase actuelle exige une plus grande implication du secteur privé, soulignant que les chefs d'entreprise et

les investisseurs ont un rôle clé à jouer pour transformer les projets de reconstruction en opportunités économiques durables.

Ce forum intervient alors que la Libye cherche à dynamiser les investissements, à renforcer ses partenariats économiques et à instaurer un environnement plus stable pour son développement. Il témoigne également des efforts déployés par le Fonds de développement et de reconstruction de la Libye pour lier la reconstruction à une planification économique plus

large, à la création d'emplois et à la participation du secteur privé.

En réunissant des chefs d'entreprise de toute la Libye, le forum de Benghazi visait à créer une plateforme commune de dialogue, de coopération et d'investissements futurs. Les organisateurs ont déclaré que cet événement constituait une étape importante pour soutenir le développement, stimuler l'économie et encourager la participation nationale à la reconstruction du pays.

Un conseiller américain appelle à des préparatifs rapides pour les élections en Libye

Par ailleurs, Massad Boulos, conseiller du président américain pour les affaires arabes et africaines, a déclaré que le plan américain pour la Libye visait à mettre fin à des années de division politique et à soutenir un règlement mené par les Libyens. S'exprimant sur Al Hadath, Boulos a déclaré que ce plan vise à aider la Libye à sortir de la fragmentation institutionnelle et politique qui la paralyse depuis des années. Il a souligné qu'il s'agit d'une initiative libyenne, élaborée par les Libyens, et que son succès repose sur un consensus entre les partis libyens plutôt que sur des solutions imposées de l'extérieur. Boulos a déclaré que les préparatifs des élections en Libye devaient commencer dès que possible, décrivant le processus électoral comme une étape clé vers le rétablissement de la stabilité politique et la fin de la longue phase de transition.

ÉCHANGE DE JEUNES :

Hidaoui reçoit une délégation tunisienne

Le ministre de la Jeunesse, Mustapha Hidaoui, a reçu une délégation de jeunes tunisiens, en visite en Algérie dans le cadre d'un programme d'échange de jeunes.

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a reçu, à Alger, une délégation de jeunes tunisiens, en visite en Algérie dans le cadre d'un programme d'échange de jeunes, visant à renforcer les liens de fraternité et de coopération entre les deux pays, indique dimanche un communiqué du ministère.

RENFORCEMENT DU DIALOGUE À TRAVERS LES PROGRAMMES D'ÉCHANGE

En effet, Hidaoui a reçu, au Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23), une délégation de jeunes tunisiens, en visite en Algérie dans le cadre d'un programme d'échange de jeunes comprenant plusieurs activités et des visites de terrain et culturelles visant à renforcer les liens de fraternité et de coopération, et à favoriser l'échange d'expertises entre les jeunes des deux pays, et s'étendant du 23 au 29 juin courant.

En présence du directeur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Blida et de cadres du secteur, le ministre a souligné, dans son allocution de bienvenue, la profondeur des liens historiques unissant les deux peuples frères, relevant, à cette occasion, « l'importance des programmes d'échange de jeunes dans la consolidation des liens de fraternité et le renforcement du dialogue et des contacts entre les jeunes des deux pays, contribuant ainsi à ancrer les valeurs de coopération, de solidarité et d'ouverture ».

Dans ce cadre, il a fait observer que la diplomatie de la jeunesse est devenue « un pilier essentiel pour le raffermissement des relations entre les peuples et un espace favorisant l'entente mutuelle, le rapprochement culturel et l'échange d'expertises », assurant à cet effet que la jeunesse représente « une force active dans l'établissement de ponts de communication et la consolidation de partenariats fondés sur le respect mutuel, au mieux des intérêts communs, à même de renforcer des relations de fraternité entre l'Algérie et la Tunisie ».

EN PROVENANCE DU MAROC :

Saisie de plusieurs tonnes de cannabis en Belgique

Les services des douanes belges ont annoncé la saisie de plusieurs tonnes de cannabis dissimulées dans un conteneur en provenance du Maroc au port d'Anvers. La cargaison contenait également du sulfate de calcium, utilisé pour masquer la présence des stupéfiants. Selon les autorités belges, une enquête a été ouverte afin d'identifier les personnes impliquées dans cette opération de trafic de drogue et de déterminer les circonstances de l'acheminement de cette cargaison vers la Belgique.

LE TOURNESOL :

L'oléagineuse plante stratégique de lumière et de soleil

Mohamed KHLATI (*)

L'une des plantes oléagineuses de renom, pleinement évoquée dans le concert des cultures industrielles ou plus précisément dans le faisceau de production des huiles alimentaires. Les réseaux de communication en font écho surtout lorsqu'il s'agit d'introduire ou relancer sa culture dans notre pays, sachant que le vocable "relancer" signifie que des expériences antérieures aient été réalisées, sauf qu'elles furent abandonnées pour des raisons diverses trouvant leur justification dans le contexte de l'époque.

Certains écrits viennent toutefois nous rappeler que les productions oléagineuses qui représentaient 1500 tonnes en 1970-74 et 1140 tonnes en 1978-83 ont disparu de la nomenclature des statistiques algériennes depuis une quarantaine d'années car, "les expériences d'introduction et de développement des cultures de tournesol, de colza et de carthame ayant été abandonnées. Il en est de même pour les cultures de betterave à sucre et de coton

Aujourd'hui, l'on s'attache pleinement à reprendre le secteur des oléagineux compte tenu de son importance capitale dans la satisfaction des besoins nationaux d'une part et dans la diversification des produits agricoles d'autre part tant il est vrai que ce secteur pèse énormément dans la balance commerciale.

Cette plante de lumière qui a adopté les rayons du soleil est très cultivée pour ses graines riches en huile alimentaire de bonne qualité. Avec le colza et l'olivier, elle est l'une des trois sources principales d'huiles. C'est une culture largement répandue dans le monde, principalement dans les zones tempérées fraîches qui sert également à l'alimentation animale et encore à la production de biocarburant et pleins d'autres usages. La production d'huile de tournesol occupe la première place à travers le monde avec plus de 16 millions de tonnes par an dont deux pays détiennent le record. L'Ukraine vient en tête avec une production de 4,5 millions de tonnes par an, suivie de la Russie avec une production de 4 millions de tonnes par an et l'Argentine vient en troisième position. Cette tendance exprime déjà les termes d'incidence sur de nombreux pays y compris le notre.

"DE L'HISTOIRE DU TOURNESOL

Le tournesol, notent les récits historiques fut domestiqué par les Indiens d'Amérique du Nord, vers 2.500 avant J.-C., pour ses propriétés alimentaires, médicinales et tinctoriales et pour ses graines comestibles, son huile et sa matière colorante. Cette origine a semble-il était remise en question dans la mesure où, en 2010 des empreintes fossilisées de fleurs semblables à des astéracées (la famille du tournesol),



plus anciennes datant d'environ 50 millions d'années, au nord-ouest de la Patagonie, une région englobant la pointe méridionale de l'Amérique du Sud, séparée entre l'Argentine et le Chili comprenant des steppes arides, fut admise comme argument quant à son origine. Dans la chronologie d'évolution de la culture, on fit observer que le tournesol fut introduit en Europe par les navigateurs au 16ème siècle mais davantage comme plante ornementale. Il fut cultivé en Russie depuis le 18ème siècle pour son huile avec des graines ayant une faible teneur en huile de 20 % à l'origine ramenée à 40 % à la fin du 19ème siècle grâce à des travaux de sélection réalisés dans ce pays. Cette culture s'est étendue en Europe à partir du 19ème siècle pour y extraire les huiles alimentaires notamment.

Ce n'est qu'à partir des années 1960, que la culture du tournesol s'est développée en Europe occidentale pour se répandre dans presque l'ensemble des continents, avec des fluctuations. Depuis, ses qualités ont été nettement améliorées : ses graines contiennent désormais 55 % d'huiles et plus pour les variétés améliorées. Aussi, l'un des atouts de cette plante est qu'elle peut se croiser avec 49 espèces proches génétiquement. Cette aptitude laisse ainsi augurer des améliorations importantes en termes de son adaptation agronomique et de la diversification de ses utilisations.

"DE LA BOTANIQUE DU TOURNESOL :

Prima facie, un peu de botanique et d'agronomie. Le tournesol, connu scientifiquement (*Helianthus annuus*) est un vocable issu du Grec : hélios "soleil" et anthos "fleur" pour désigner la forme de son inflorescence qui suit la progression du soleil. C'est une plante annuelle qui appartient à la famille des Astéracées appelée aussi

(Composées) dont les fleurs sont groupées en capitules de grandes dimensions. Le genre *Helianthus* comprend une cinquantaine d'espèces et de nombreuses variétés.

Sur le plan de la morphologie, le tournesol est une plante à tige très forte et peu ramifiée. Ses feuilles sont simples, cordées (en forme de cœur), alternées, sauf à la base où elles sont parfois opposées avec un pétiole plus ou moins long et rudes au toucher. La plante se développe à partir d'une graine et se compose :

D'un appareil végétatif qui se compose d'une tige droite et rigide de 2 à 7 cm pouvant atteindre 3 à 4 mètres de hauteur, avec des feuilles qui jouent un rôle important dans la production des réserves lipidiques de la graine et d'un système racinaire pivotant pouvant pénétrer dans le sol jusqu'à 2 mètres de profondeur.

Du capitule, c'est-à-dire le système reproducteur dont le diamètre varie de 15 à 30 cm en pleine floraison, il réunit des fleurs ligulées ou tubulées avec des fleurs extérieures disposées sur un seul rang, généralement jaunes, et stériles sauf dans les variétés dites "Turf" ayant connu certaines mutations génétiques et des fleurs centrales en tube, hermaphrodites, de couleur jaune pâle ou rouge foncé chez certaines variétés.

De graines appelées "akènes" surmontées par deux écailles en arête. Elles sont situées dans l'inflorescence et constituées d'un embryon recouvert d'un tégument formant l'amande et d'un péricarpe non soudé (coque). Les graines ont une dimension de 7 à 25 mm de longueur et de 4 à 13 mm de largeur dont le poids est de 30 à 80 grammes pour 1000 graines. C'est de ces graines qu'on extrait de l'huile de couleur jaune pâle, sans goût, sa teneur en acide gras insaturée est élevée sauf pour quelques-uns d'entre eux (acide linoléique) produit sous

un climat tempéré, (acide oléique) et (acide linoléique).

" DE L'AGROTECHNIE DU TOURNESOL

Tout d'abord, convient-il d'avancer d'une manière synthétique pour faciliter la lecture que les études agronomiques notent globalement que le tournesol est une plante résiliente, très résistante et facile à cultiver. Son cycle végétatif d'une durée de 3 à 4 mois dépendant des variétés, nécessitant toutefois un certain temps pour atteindre la maturité. Il s'adapte sur le plan édaphique à différents types de sols qu'ils soient sablonneux ou argileux, mais ne supporte pas les sols à teneur en sels.

Dans la pratique, la culture du tournesol est une très bonne tête de rotation, elle libère le sol très tôt et le nettoie. Mais cependant, sa racine pivotante est sensible aux obstacles, au tassement et aux semelles de labours, c'est pourquoi, il faut effectuer des labours profonds avec des charrues à disques ou à socs d'une profondeur de 30 à 40 cm et reprendre le labour avec le cover croop ou cultivateur puis préparer le lit de semences avant le semis à herse. Dans nos conditions, il est utile de commencer le semis en février en zones humides et au mois de mars en régions semi-arides. A ce stade et au semis, il est nécessaire d'incorporer de 60 à 90 unités /ha de phosphore et de 50 à 200 u/ha de potassium. L'écartement optimum se situe à 45 cm inter-rangs et de 30 cm inter-plants avec un objectif de 60 à 80 000 pieds/ha. Ce qui permet un gain de rendement de près de 6 q/ha par rapport à un écartement de 80 cm.

Le tournesol est peu gourmand en eau, mais exige néanmoins quelques 450 à 500 mm d'eau répartis en 160 à 180 mm au stade début floraison, 70 mm à la floraison et de 200 à 230 mm au stade de remplissage des

grains (akènes). Sa racine pivotante lui permet de capter l'eau en profondeur. C'est une plante plus sensible à la qualité du sol (profondeur, structure) qu'à l'ajout d'engrais. Ses besoins en azote sont faibles (80 unités/ha contre 180 pour le maïs), il faut toutefois prévoir une bonne fumure de fond (80 unités de phosphore, de potassium et du bore. De point de vue résistance aux maladies et déprédateurs, le tournesol est peu sensible aux insectes (sauf en début de cycle) et les variétés commerciales ont des résistances importantes aux attaques fongiques, de fait elle n'a quasiment pas besoin d'être traitée. Cette espèce est sensible à certains variants du mildiou favorisé par les monocultures intensives.

La récolte du tournesol se fera trois à quatre mois plus tard après le semis soit en fin juin et juillet dans notre climat.

Au-delà, viennent les opérations de trituration et transformation dans l'agro-industrie pour l'extraction des huiles à partir des graines dont la teneur est variable entre 40 à 50 % pour les variétés améliorées. Cette huile étant destinée à l'alimentation humaine dont certaines composantes présentes toutefois des vertus médicinales et thérapeutiques selon de nombreux nutritionnistes. Alors que les résidus de trituration appelés "tourteaux", très riches en protéines comprenant la méthionine un acide aminé est recherché dans l'alimentation du bétail. Ils sont par ailleurs utilisés comme fourrages pour l'alimentation animale. Le tournesol est aussi une excellente plante mellifère et cultivée aussi comme plante ornementale. Son huile comme celui du Colza est pourrait également être utilisé dans certains cas comme agro carburants et servir à d'autres usages.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Enfin, la culture peut servir de couvert végétal grâce à la forte concurrence qu'elle fait aux adventices. Elle a un effet bénéfique sur le sol grâce à son effet structurant et tout particulièrement dans les sols argileux, car elle permet de remobiliser le phosphore en sols calcaire plus particulièrement. C'est aussi un excellent après récolte qui reste debout bien que détruit après l'hiver ce qui permet un réchauffement du sol. Elle attire également les insectes pollinisateurs.

" LE TOURNESOL, L'OLÉAGINEUX À PROMOUVOIR DANS NOTRE PAYS

En Algérie, l'on s'attache à affirmer que les importations annuelles sont importantes. Elles sont en moyenne de l'ordre d'un (1) million de tonnes en huiles alimentaires pour couvrir les besoins nationaux, pour une valeur de 583 millions de dollars (MADR, 2020). Ces données pèsent néanmoins sur la balance économique et fait du pays presque entièrement dépendant de l'étranger en ces produits de large consommation compte tenu qu'elles sont quasi-inexistantes dans le système de production.

Cela nous laisse penser à l'esprit " d'arrière gout et d'amertume ", lorsqu'on parallèle, l'on sait pertinemment que nos potentialités sont plurielles pour rechercher l'autosuffisance pour nombre de produits que nous importons y compris les oléagineux. Ce n'est pas alors de la démonstration spécialisée, mais du langage du bon sens d'affirmer sans cesse de rechercher les bonnes formules en vue d'assurer notre réelle indépendance alimentaire. Monsieur le Président de la République a abordé le sujet à diverses reprises y compris lors des assises sur l'agriculture, tenues le 28 février dernier pour entrevoir des approches opérationnelles et fonctionnelles visant à promouvoir les cultures génératrices de ces produits qui, au niveau international, deviennent des enjeux de géostratégie. Autrement dit, aujourd'hui, il convient surtout de passer à l'action après tant de débats et de réflexion. Dans un pareil contexte, et si l'on se projette dans la démarche de raisonnement, l'on s'inscrit dans une optique d'adaptation des systèmes de production aux situations les plus diverses mais viables, c'est-à-dire reproductibles. Dans notre pays, si l'on se fait lecture des systèmes de production à partir de certaines données disponibles, l'on constate déjà que nombre de cultures stratégiques comme les oléagineuses, les protéagineux et les cultures sucrières demeurent très peu voire trop peu développées au moment où la facture d'importation de leurs produits est encore très élevée.

Cette tendance requiert une certaine conversion des pratiques agricoles à travers les zones de production pour mieux valoriser les gisements de production existants et améliorer la productivité. Ces changements des systèmes de production ne pourront se réaliser qu'au prix d'une restructuration profonde des filières agricoles.

Dans ce contexte, vient se greffer l'ODAS, (l'Office de développement des cultures industrielles en zones sahariennes) qui devra soutenir l'in-



vestissement agricole structurant à travers la mise en valeur des terres et la mobilisation de capitaux publics et privés dans une optique de développement des cultures stratégiques notamment celles destinées à la transformation agro-industrielle.

L'approche adaptée devra sûrement permettre aux zones sahariennes d'exprimer leurs potentiels de production et de contribuer pleinement à la sécurité alimentaire et à l'économie locale et nationale d'une manière générale. L'investissement dans ces régions serait de pleine mesure, mais faut-il que la mise en valeur des terres et les grandes concessions soient dotées de bases de vie qui, à la longue pourront contribuer à la création d'agglomérations nécessaires à la répartition de la population sur le territoire national, de plus qu'il convient d'agir avec plus de célérité dans la mise en œuvre des projets.

La promotion des cultures stratégiques y compris les oléagineux dans des systèmes de production diversifiés et durables dans les plaines, les hauts plateaux et le Sud du pays aura pour finalités de répondre aux objectifs de diversification et d'amélioration de la production en vue de réduire les importations, d'équilibrer la balance des paiements, créer des richesses et d'emplois et de s'intégrer dans une optique d'exportation des produits agricoles.

Aussi, pour revenir au tournesol, objet de notre essai, l'on sait déjà que nombre d'expériences ont été effectuées par le passé en la matière au cours des années 1970 et 1980. Elles ont abouti à des résultats appréciables. Les rendements oscillaient entre 20 et 15 quintaux à l'hectare. A cette époque, les entreprises de trituration et transformation étaient insuffisantes, voire parfois inexistantes et la culture du tournesol ne faisait pas l'objet de soutien, une tendance qui pourrait justifier son abandon.

Mais ce faisant et en dépit du contexte de l'heure, nombre de cultures oléagineuses ont été quand même expérimentées à l'époque hormis le tournesol, le colza, on note aussi le Carthame, une autre espèce oléagineuse de la même famille que le tournesol : les astéracées (composées) outre bien sûr d'autres cultures telle que la betterave sucrière (famille des chénopodiacées) et pourquoi pas, ne pas relancer le Coton et le Lin, deux cultures disparues, mais qui existaient déjà dans le pays depuis le moyen âge.

Cela veut dire, en toute logique, qu'il existe un cumul d'expériences et des acquis en matière de production de ces cultures stratégiques, fondée déjà sur des études réalisées à l'époque. Les archives des instituts techniques et de recherche-développement ou d'enseignement supérieur (ENSA-ex INA et faculté d'agronomie de Mostaganem : ex-ITA) nous révèlent tout un trésor d'informations à propos de ces systèmes de cultures. Cela en dehors des actuelles études entreprises

Aujourd'hui, il existe de réelles possibilités de reprendre plusieurs cultures à la fois y compris les oléagineux en priorité, sachant toutefois que le Colza a déjà donné de bons résultats nécessitant reprises. Sauf que s'agissant de l'importance de ces systèmes de production somme toute, très importants à relancer, convient-il de les approcher d'une manière concertée et intersectorielle, car une vision sectorielle à elle seule ne serait, à notre sens que partielle et fragmentaire, manière d'insinuer que s'agissant là de programmes d'envergure qui devront être perçus comme de grands projets car assurant notre indépendance en ces produits vis-à-vis de l'étranger et contribueront à assurer pleinement notre autosuffisance alimentaire en la matière.

Seconde idée qui émerge

dans le contexte est qu'il est nécessaire de préparer les approches d'intervention pour assurer toutes les conditions de réussite de tels programmes en adoptant la politique " du pas à pas ", sans hâte aucune, autrement dit, arrêter un agenda de progression, c'est-à-dire que chaque année, on peut étendre la superficie du programme engagé et qu'en parallèle, des mesures de préparation des infrastructures d'agro-industrie de trituration et de transformation soient mises à la disposition des producteurs à travers des conventions ou accords. Les bonnes formules seront à étudier.

Par ailleurs, l'on se met aujourd'hui, à réexaminer le tissu des fermes pilotes, une initiative très louable. Ces fermes pilotes, hormis qu'elles soient à notre sens, des lieux d'investissement, de rayonnement du savoir et d'expériences réussies parce qu'elles s'appellent " pilotes ", doivent s'intégrer dans les programmes de développement des oléagineux à travers la fourniture au moins, les semences de cultures.

Enfin, la recherche-développement, la vulgarisation, l'université et la profession doivent très impliquées dans tous les programmes de développement agricole et rural d'autant plus que toutes les possibilités sont réunies aujourd'hui. Le programme de Monsieur le Président de la République traduit pour le volet agriculture dans le Plan d'action du Gouvernement pour la période 2020-2024, accorde aujourd'hui tout l'intérêt au secteur agricole. Les facilités, les incitations et les diverses mesures en direction des agriculteurs, les investisseurs et les porteurs de projets offrent de réelles opportunités pour asseoir les assises d'une agriculture performante, efficace et moderne. Aussi, la relance des oléagineux en terme général et le tournesol en particulier suggère, sur la base des expériences, des approches dif-

férencées avec des échéances arrêtées, en tenant compte de diverses données naturelles et des zones agro-écologiques y compris celles climatiques et édaphiques à la fois, sans toutefois négliger les attentes des agriculteurs eux-mêmes qui, dont la motivation peut contribuer pleinement au succès des programmes engagés, c'est dire que seules, les visions administratives des choses pour des thématiques purement techniques et scientifiques, ne peuvent pas souvent donner leur plaine mesure.

Il est alors important de chercher la synergie des divers acteurs pour atteindre l'objectif commun, car il ne s'agit nullement aujourd'hui de développer des débats intellectualisants sur l'introduction des oléagineux, mais il s'agit surtout de leur mise en œuvre en pratique et sur le terrain.

Cela dit, l'expérience de cette année pour la culture du tournesol aura été perçue comme une année d'expérimentation susceptible d'être généralisée progressivement les années à venir y compris pour d'autres cultures oléagineuses. Y penser, c'est déjà agir, pensons-nous.

Mohamed KHLATI,
Agronome post-universitaire ;
Expert-Consultant
Khiam61@yahoo.fr
Référence :

1. Omar Bessaoud. *L'agriculture en Algérie : de l'autogestion à l'ajustement (1963-1992), in Options Méditerranéennes, revue du CIHEAM Sér. B / n°8, 1994 - Crises et transitions des politiques agricoles en Méditerranée.*
2. *Tournesol-Helianthus annuus* <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Tournesol>
3. MADR. *Mise en œuvre du plan d'action du gouvernement (2020-2024)- Feuille de route : Actions projetées. Juillet 2020.*

HORIZONS :

FACE À L'EXTRÉMISME AU SAHEL :

L'Algérie privilégie la prévention et la formation

L'Algérie réaffirme, à travers son engagement régional au Sahel, sa volonté de promouvoir un discours religieux fondé sur la paix, la modération et l'harmonie.

Cette orientation de l'Algérie, régulièrement portée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, place la lutte contre l'extrémisme non seulement sur le terrain sécuritaire, mais aussi sur celui des idées, de la prévention et de la formation religieuse.

DÉCONSTRUIRE LE DISCOURS EXTRÉMISTE

Le chef de l'État a, à plusieurs reprises, insisté sur la nécessité de préserver l'unité de la société, de rejeter les discours de haine et de promouvoir les valeurs de tolérance, de fraternité et de vivre-ensemble. C'est dans cet esprit que s'inscrit la session de formation organisée, vendredi dernier, à Niamey, au Niger, sous le thème : «Construire l'immunité intellectuelle et déconstruire le discours extrémiste». Organisée par la Ligue des oulémas, prêcheurs et imams du Sahel (LOPIS), en coopération avec l'Unité de fusion et de liaison (UFL), cette rencontre vient renforcer l'approche défendue par l'Algérie dans son environnement régional : combattre l'extrémisme par la sécurité, mais aussi par le savoir, la sensibilisation et la formation religieuse. La cérémonie d'ouverture qui s'est



déroulée au Centre international des conférences Mahatma Gandhi de Niamey, a été présidée par le conseiller du président du Conseil de sécurité d'État (CSE) du Niger, en présence de l'ambassadeur d'Algérie auprès du Niger, Ahmed Saadi, ainsi que de représentants d'instances sécuritaires et religieuses de haut niveau.

OFFRIR AUX JEUNES DES RÉPONSES RELIGIEUSES CONTEMPORAINES

Dans son allocution d'ouverture, le Dr Ibrahim Moussa Souleymane, représentant de la Ligue au Niger, a salué l'organisation de cette formation dans un contexte régional sensible, marqué par des défis sécuritaires communs. Il a insisté sur l'importance de renforcer la coordination entre les acteurs religieux des pays du Sahel afin de faire face aux menaces qui pèsent sur la stabilité des sociétés. Les travaux ont

mis en avant la nécessité d'offrir aux jeunes des réponses religieuses contemporaines, adaptées aux réalités locales, capables de déconstruire les discours de haine et de protéger la société contre les tentatives de manipulation. Pour sa part, le président de la LOPIS, Dr Abakar Walar Modou, a exprimé sa reconnaissance pour le soutien apporté au travail religieux commun en Algérie et au Niger. Il a souligné les efforts consentis par les autorités des deux pays pour consolider les bases d'une coopération constructive face aux défis sécuritaires partagés.

UNE DYNAMIQUE PROACTIVE

Quant au secrétaire général de la Ligue, le Dr. Lakhmissi Bezzaz, il a mis l'accent sur le rôle central de l'institution dans la consolidation d'une référence religieuse modérée. Selon lui, la

déconstruction du discours extrémiste exige une approche scientifique solide, qui dépasse le simple constat pour proposer une stratégie fondée sur la prévention, le dialogue et le renforcement des capacités. Abondant dans le même sens, le représentant de l'Unité de fusion et de liaison (UFL), Tahirou Mahamet Abdouddjelil, a affirmé que cette session s'inscrit dans une dynamique proactive, destinée à faire de la prévention et du dialogue des outils essentiels de résistance face aux tentatives d'infiltration du tissu social par les discours radicaux.

UN SIGNAL POLITIQUE ET RELIGIEUX

Le représentant du président du Conseil de sécurité d'État du Niger, Seidou Djibo Karimou, a considéré que la tenue de cette formation à Niamey constitue un encouragement aux efforts menés par les pays de la région contre l'extrémisme, le terrorisme et la criminalité organisée. Il a également rappelé le rôle important des imams dans le travail de prévention, notamment face aux menaces diffusées dans l'espace numérique.

La rencontre apparaît ainsi comme un signal politique et religieux. Elle confirme que la lutte contre l'extrémisme ne peut se limiter à la réponse sécuritaire : elle passe aussi par l'éducation, la prévention, la formation des imams et la diffusion d'un message religieux ancré dans les valeurs authentiques de l'islam.

L'EXPRESS LÉGISLATIVES : Début du vote de la communauté nationale établie en Italie

Les membres de la communauté nationale établie en Italie ont entamé, samedi, l'opération de vote dans le cadre des élections législatives du 2 juillet.

En Italie, le corps électoral compte 7.073 électeurs, répartis entre l'ambassade d'Algérie à Rome et les consulats généraux de Naples et de Milan, a déclaré à l'APS la coordinatrice de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) au niveau de la huitième zone géographique (Madrid-Europe du Sud), Roza Aït Saïd, précisant que cinq (5) listes électorales sont en lice en Italie.

Le centre de vote de l'ambassade d'Algérie à Rome regroupe 1.482 électeurs, répartis sur deux bureaux de vote, dont un fixe et un itinérant.

Le nombre d'électeurs relevant du consulat général d'Algérie à Naples s'élève, quant à lui, à 1.679, répartis sur cinq bureaux de vote, dont deux fixes et trois itinérants.

Au niveau du consulat général d'Algérie à Milan, le corps électoral est estimé à 3.912 électeurs, répartis sur cinq bureaux de vote, comprenant un bureau fixe et quatre bureaux itinérants, selon la même source.

A cet effet, le consulat général d'Algérie à Naples a publié, sur sa page officielle sur les réseaux sociaux, le calendrier d'ouverture des bureaux de vote relevant de sa circonscription consulaire. Le bureau fixe, situé au siège du consulat, sera ouvert durant toute la période allant du 27 juin au 2 juillet, tandis que les bureaux itinérants accueilleront les électeurs selon un calendrier couvrant les villes de Capaccio Paestum, Aversa, Caserte, Palerme, Vittoria, Messine, Catane, Bari, Barletta, Andria et Trani.

De son côté, le consulat général d'Algérie à Milan a dévoilé, sur sa page officielle, le programme des bureaux de vote. Ainsi, le bureau fixe, situé au siège du consulat, sera ouvert du 27 juin au 2 juillet, tandis que les bureaux itinérants accueilleront les électeurs selon un programme couvrant les villes de Rovereto, Brescia, Trévise, Vicence, Florence, Modène, Turin et Gènes, permettant ainsi aux membres de la communauté nationale d'accomplir leur devoir électoral dans les meilleures conditions.

A noter que l'Italie relève de la huitième zone géographique de la communauté nationale établie à l'étranger, dont la coordination est basée à Madrid. Cette zone couvre quatorze (14) pays : l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Grèce, la Suisse, l'Autriche, la Hongrie, la Croatie, la Serbie, la Bosnie-Herzégovine, la Slovénie, la Roumanie, la Bulgarie et la Turquie.

Pour rappel, le corps électoral de la communauté nationale à l'étranger s'élève à 854.785 électeurs sur un total de 24.727.041 inscrits au niveau national.

EL MOUDJAHID

OUVERTURE DU «VILLAGE DES ARTISANS - SUMMER EDITION» :

Une célébration du savoir-faire local

Il suffit de franchir les portes des salons de l'hôtel El-Aurassi pour comprendre que l'on pénètre dans un univers où la passion se conjugue avec le savoir-faire. Sous les lustres scintillants et les éclairages tamisés qui enveloppent les lieux d'une chaleur feutrée, les visiteurs débambulent au rythme des découvertes, entre parfums enivrants, gourmandises artisanales, créations artistiques et objets façonnés avec patience et amour. Inauguré vendredi, le «Village des Artisans - Summer Edition», qui se poursuit jusqu'au 17 juillet, transforme l'un des établissements hôteliers emblématiques de la capitale en une véritable vitrine du talent artisanal algérois. Cette première édition estivale rassemble une trentaine d'exposants, tous originaires d'Alger, venus présenter leurs créations dans une ambiance conviviale où se mêlent échanges professionnels, rencontres humaines et découvertes sensorielles. À l'origine de cette initiative, une volonté personnelle portée avec conviction par son organisatrice, avec le soutien de l'hôtel El Aurassi. «Je voulais aider les artisans à exposer, vendre et faire des rencontres», explique-t-elle. Au-delà de la simple exposition-vente, l'objectif est aussi d'offrir un espace d'accompagnement et de partage à ces créateurs qui, souvent, investissent leurs propres ressources dans des projets nés d'une passion profonde. «Ce sont des gens passionnés qui travaillent avec leur propre argent et qui donnent tout pour leur savoir-faire», souligne-t-elle.

UNE INITIATIVE AU SERVICE DES CRÉATEURS

Dès les premières allées, les visiteurs sont happés par les fragrances gourmandes qui

s'échappent des espaces dédiés à la pâtisserie artisanale. La jeune créatrice de «My Bniwen» attire les regards et les papilles avec ses succulents bniouen revisités, délicatement enrobés de chocolat. Confectionnées dans la cuisine familiale, ces douceurs traditionnelles témoignent d'une passion précoce et d'un savoir-faire minutieux qui séduisent les amateurs de gourmandises. À quelques pas, «Palméra Gourmand» propose un autre voyage gustatif à travers ses raffinées dattes fourrées aux amandes, elles aussi sublimes par un délicat enrobage chocolaté. Entre textures fondantes et saveurs généreuses, ces créations artisanales participent à l'atmosphère chaleureuse qui règne dans les salons de l'exposition. Plus loin, une parenthèse végétale invite les visiteurs à ralentir le pas. Avec «Meriems Botanista Plants», les plantes d'intérieur deviennent objets de décoration et supports d'émotion. Les pots personnalisés, ornés de messages poétiques, tels que «Moi et toi, on sème», illustrent parfaitement la philosophie de cette artisanne qui conjugue nature, créativité et bienveillance.

ENTRE PATRIMOINE, INCLUSION ET CRÉATION

Cette édition accordée également une place importante à l'inclusion et à la solidarité. L'association Artisanat et Espoir, qui accompagne des enfants autistes et leurs familles, présente des créations réalisées par les enfants avec le soutien de leurs mères. Des œuvres touchantes, colorées et pleines de sens qui suscitent l'admiration des visiteurs et rappellent la dimension profondément humaine de l'artisanat. Les amateurs de patrimoine découvrent, quant à eux,

le travail minutieux des artisans spécialisés dans la vente, la restauration et le polissage du cuivre traditionnel et contemporain. Théières, plateaux et objets décoratifs captent les reflets des éclairages du salon, offrant un dialogue fascinant entre héritage ancestral et esthétique contemporaine. L'artisanat d'art féminin est également largement représenté. Les créatrices de bijoux faits main de «accessoires tm», «Hind.jewelry.designer» et «Pierréna» dévoilent des collections originales où se rencontrent élégance, créativité et identité artistique. À leurs côtés, des artisanes spécialisées dans la peinture sur verre transforment objets du quotidien et pièces décoratives en véritables œuvres colorées. L'univers des fragrances n'est pas en reste. Des artisans spécialisés dans la création et composition olfactive, parfois appelés artisans parfumeurs ou créateurs de parfums, proposent aux visiteurs un voyage sensoriel à travers des assemblages subtils de notes florales, orientales, boisées ou ambrées, composés avec la précision d'un véritable «nez». Mais le Village des Artisans réserve aussi des surprises plus inattendues. L'organisatrice évoque avec enthousiasme la présence de véritables «pépites», notamment des créateurs ayant développé des produits ménagers innovants. Tout au long de la journée, de 13h à 22h, les visiteurs prennent le temps d'échanger avec les exposants. Cette première édition du «Village des Artisans - Summer Edition» réussit son pari : faire de l'artisanat, non seulement un espace de commerce, mais surtout un lieu de transmission, de partage et d'espérance. Une célébration des talents locaux qui rappelle que derrière chaque objet façonné à la main se trouve, avant tout, une histoire humaine.

VIOLATIONS FLAGRANTES DU DROIT INTERNATIONAL DANS LES GEÔLES DE L'ENTITÉ SIONISTE

Des prisonnières palestiniennes privées de leurs droits fondamentaux

L'Autorité palestinienne des affaires des prisonniers et des ex-prisonniers a dénoncé hier, la poursuite de conditions de détention qu'elle qualifie de « très difficiles » pour les femmes incarcérées à la prison de l'entité sioniste de Damon. Selon l'Autorité, ces détenues sont privées de droits fondamentaux garantis par le droit international humanitaire.



Le témoignage s'appuie sur les déclarations de Lina Mohammad Wazwaz, 36 ans, originaire d'Al Khalil. Arrêtée le 2 avril 2025, au quatrième jour de l'Aïd al-Fitr, elle affirme avoir été interpellée par une trentaine de policiers de l'occupation. Elle déclare avoir souffert de douleurs intenses après avoir été maintenue menottée pendant quatre jours consécutifs. Après son arrestation, elle a été placée pendant près de 21 jours au centre de détention de Maskubiya à Al-Quds occupée. Elle a ensuite été transférée successivement vers les prisons de Ramleh et de Sharon, avant d'être incarcérée à Damon où elle se trouve actuellement. Mariée et mère de quatre enfants, Lina Wazwaz exerçait la profession d'enseignante avant son arrestation.

CONDITIONS MATÉRIELLES ET ACCÈS AUX SOINS CONTESTÉS

Sur le plan des conditions de vie quotidiennes, la détenue décrit une situation de précarité. Certaines femmes seraient contraintes de dormir à même le sol. La nourriture fournie est décrite comme étant de mauvaise qualité et impropre à la consommation.

L'accès aux soins est également encadré de manière stricte. Lina Wazwaz affirme que l'administration pénitentiaire n'autorise la distribution d'un simple antidouleur qu'après autorisation d'un médecin. Pour l'Autorité des prisonniers, ces restrictions limitent l'accès à des soins élémentaires et aggravent la souffrance des détenues.

BLOCAGE D'UNE ROUTE PAR DES COLONS À L'EST DE TUBAS

Parallèlement à la situation

dissante. Elle affirme avoir été blessée au visage lors d'une intervention menée dans sa cellule le 10 juin 2026. L'Autorité considère que ces interventions en milieu carcéral s'éloignent des normes minimales prévues pour le traitement des personnes détenues. Elle souligne que l'usage de la force dans un espace clos, contre des femmes, constitue une atteinte directe à leur intégrité physique.

carcérale, des incidents impliquant des colons ont été signalés en Cisjordanie. Dans la nuit de samedi à dimanche, des colons sionistes ont bloqué une route en terre à l'est de la ville de Tubas en y déposant des blocs de pierre. Selon des sources locales, le chemin reliant Tubas à Khirbet Yaza a été rendu impraticable pour les habitants et les véhicules. Cet acte s'inscrit dans un contexte récurrent d'obstruction de la mobilité palestinienne. Les routes secondaires et les chemins agricoles sont régulièrement visés, ce qui affecte directement l'accès des communautés rurales aux centres urbains, aux écoles et aux structures de santé. Les organisations de défense des droits humains documentent ce type de pratiques comme un facteur de restriction de la liberté de circulation en zone C, sous contrôle administratif et sécuritaire de l'occupation sioniste.

ATTAQUE DE COLONS À MASAFA YATTA ET CAS D'ASPHYXIE

Au sud d'Al-Khalil, dans la région de Masafer Yatta, des colons ont attaqué hier, les abords du domicile de Mohammed Moussa Shanaran, dans la zone de Wadi al-Rakhim. D'après le militant médiatique Osama Makhamra, plusieurs colons ont tenté de pénétrer dans la maison

et auraient aspergé un gaz toxique à travers les fenêtres. Ces actes ont provoqué des cas d'asphyxie parmi les membres de la famille, qui ont reçu des soins sur place. Dans un incident connexe, d'autres colons ont planté des drapeaux israéliens sur les routes et à proximité des habitations du village d'Um al-Kheir. Des habitants ont fait état de provocations et d'agressions physiques. Masafer Yatta est régulièrement le théâtre de tensions entre communautés palestiniennes et groupes de colons. L'Autorité palestinienne y voit une intensification des pressions visant à restreindre la présence des habitants dans ces zones rurales.

RAID MILITAIRE SIONISTE À QALANDIYA : UN BLESSÉ ET DES ARRESTATIONS

Au nord de Jérusalem occupée, le camp de réfugiés de Qalandiya a été visé tôt dimanche à l'aube par un raid des forces d'occupation israéliennes. Selon le gouvernorat de Jérusalem, un jeune Palestinien a été atteint au pied par des tirs à balles réelles au cours de l'incursion et a été transféré vers un hôpital. Deux citoyens ont également été arrêtés, dont le jeune Ayman al-Jamzawi. Les forces israéliennes ont procédé à des interrogatoires de terrain après des détentions temporaires, ainsi qu'à des perquisitions de plusieurs habitations. Des sources locales décrivent des fouilles approfondies accompagnées de dégradations de biens à l'intérieur des logements. Ces opérations s'inscrivent dans un cadre plus large d'incursions militaires quasi quotidiennes en Cisjordanie. Menées de nuit ou à l'aube, elles s'accompagnent souvent de vagues d'arrestations, de perquisitions et d'affrontements sporadiques. Dans les camps densément peuplés comme Qalandiya, la présence militaire et les arrestations déclenchent fréquemment des

tensions.

LE RAPPEL DU CADRE DE LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE

L'ensemble de ces incidents survient alors que la Cour pénale internationale poursuit son examen de la situation en Palestine. La CPI a réaffirmé à plusieurs reprises que les civils dans les territoires occupés bénéficient de la protection du Statut de Rome et du droit international humanitaire. Du côté palestinien, l'Autorité des prisonniers estime que la détention de femmes dans des conditions décrites comme dégradantes, l'usage de la force dans les prisons, et les restrictions d'accès aux soins constituent des atteintes aux droits fondamentaux. Elle demande l'application des conventions internationales relatives au traitement des détenus. S'agissant des colons, leur présence et leurs actions en Cisjordanie sont considérées comme illégales au regard du droit international par la majorité des États et par les Nations unies. Le blocage de routes et les attaques contre des civils sont dénoncés comme des entraves à la liberté de circulation et à la sécurité des populations.

UNE JOURNÉE MARQUÉE PAR LA SUPERPOSITION DES VIOLATIONS

La journée du 28 juin 2026 illustre la convergence de plusieurs types d'atteintes documentées. Dans les lieux de détention, le cas de Lina Wazwaz met en lumière des allégations de menottage prolongé, d'intervention armée en milieu carcéral, de blessures et de conditions matérielles difficiles. Dans l'espace public rural, le blocage de la route de Tubas et les drapeaux plantés à Um al-Kheir sont présentés comme des moyens de marquer le territoire et de limiter les déplacements palestiniens. Dans les foyers, l'attaque au gaz rapportée à Masafer Yatta est décrite comme une intrusion directe dans l'espace domestique, avec des conséquences sanitaires immédiates.

Dans les camps, le raid de Qalandiya montre la continuité des opérations militaires nocturnes, avec son lot de blessés, d'arrestations et de perquisitions. Les habitants décrivent une insécurité chronique, des restrictions de mouvement accrues et une présence militaire renforcée.

APPELS DE L'AUTORITÉ PALESTINIENNE À UNE INTERVENTION INTERNATIONALE

L'Autorité palestinienne des affaires des prisonniers a appelé à une intervention internationale urgente pour mettre fin aux « conditions de détention très difficiles » à Damon. Elle demande que les détenues bénéficient d'une alimentation conforme, d'un couchage adapté, de soins médicaux sans entrave et d'une protection contre les interventions violentes.

INTERVENTIONS DE RÉPRESSION ET BLESSURES À L'INTÉRIEUR DE LA PRISON

Selon les déclarations transmises à l'avocate de l'Autorité, les opérations de répression contre les détenues se poursuivent à Damon. Lina Wazwaz indique qu'une unité israélienne lourdement armée est intervenue dans la prison il y a une semaine et a fait usage d'une grenade assour-

SUD DU LIBAN

Un martyr dans des attaques de l'armée de l'occupation malgré le cessez-le-feu

Une personne a perdu la vie dans les frappes aériennes menées par l'armée israélienne dans le gouvernorat de Nabatieh, dans le sud du Liban, malgré l'accord signé avec le Liban, le cessez-le-feu et le mémorandum d'entente américano-iranien. Selon l'agence de presse officielle libanaise, des avions de combat israéliens ont pris pour cible la localité de Haute-Nabatieh dans la soirée. Des drones israéliens ont également mené 4 attaques dans l'après-midi contre le quartier de Menzele et la place de la localité de Haute-Nabatieh. Le ministère libanais de la Santé a annoncé qu'une personne avait perdu la vie et que deux autres avaient été blessées lors des attaques de l'armée israélienne contre la localité. D'autre part, les forces israéliennes ont largué 3 grenades assourdissantes sur la localité de Brashit, rattachée au district de Bint Jbeil. Les forces israéliennes avaient également ouvert le feu à la mitrailleuse en

direction de la localité de Buyut al-Sayyad, dans le district de Tyr. L'Iran et les États-Unis avaient annoncé le 14 juin avoir conclu, dans le cadre du processus de négociation mené par l'intermédiaire du Pakistan, un mémorandum en 14 points prévoyant l'arrêt de la guerre et la résolution des problèmes entre les parties par le biais de pourparlers. Ce mémorandum inclut la fin de la guerre, y compris au Liban. Par ailleurs, à la suite du 5ème cycle de pourparlers des négociations directes menées entre Israël et le Liban à Washington, un accord-cadre avait été signé vendredi soir entre le Liban et Israël. Israël a poursuivi ses attaques en dépit du cessez-le-feu dans la région et du mémorandum américano-iranien, qui inclurait également le Liban.

LES ATTAQUES D'ISRAËL CONTRE LE LIBAN ET LE Cessez-le-feu

L'armée israélienne avait lancé d'intenses

frappes aériennes sur le Liban le 2 mars, occupant de nombreuses localités dans le sud du pays. Le gouvernement libanais avait annoncé que le nombre de personnes déplacées dans le pays au cours de ce processus avait dépassé le million. Le président américain Donald Trump, dans une déclaration faite le 24 avril, avait annoncé que le cessez-le-feu temporaire de 10 jours entré en vigueur le 17 avril entre le Liban et Israël avait été prolongé de 3 semaines.

À l'issue du 3^e cycle de pourparlers qui s'est tenu les 14 et 15 mai entre le Liban et Israël sous la médiation des États-Unis, il avait été décidé de prolonger le cessez-le-feu de 45 jours à compter du 17 mai.

Le ministère libanais de la Santé, dans sa dernière déclaration, avait rapporté que 4 246 personnes avaient perdu la vie dans les attaques menées par Israël contre le pays depuis le 2 mars.

La vue après 45 ans

Cataracte, glaucome, presbytie. Les troubles de la vue sont monnaie courante après l'âge de 45 ans. Ils sont une conséquence directe de l'allongement de l'espérance de vie : certains organes, comme l'œil, fonctionnent de manière optimale entre 10 et 15 ans, puis déclinent inévitablement d'année en année. Retour sur les différents problèmes de vue liés à l'âge et les moyens d'y faire face.

La presbytie

Les personnes de plus de 45 ans doivent s'y résoudre avec regret : passé cet âge, il n'est en général plus possible de lire confortablement sans correction. On appelle cela la presbytie. Tout le monde est un jour destiné à connaître cet inconfort, car la presbytie n'est pas une maladie : c'est un vieillissement normal de l'œil et de ses composants. On estime qu'elle concerne 40% de la population française et 30% de la population québécoise, conséquence logique du vieillissement de la population. Selon les régions du globe, le début de la presbytie varie entre 35 et 50 ans.

Les symptômes

Les premiers symptômes de la presbytie sont souvent ressentis aux alentours de 40 ans, à l'occasion d'une lecture où l'éclairage est insuffisant. Par la suite, la sensation d'une gêne visuelle de près et le besoin de « forcer » la lecture sont caractéristiques. Le presbyte a souvent tendance à éloigner son livre ou journal, et c'est sans doute le symptôme le plus révélateur.

Ainsi, à 45 ans, on est généralement incapable de voir distinctement à moins de 30 cm, et cette distance passe à un mètre à l'âge de 60 ans. Ce déclin progressif est d'autant plus rapide que l'on évolue dans un environnement qui exige beaucoup d'activité visuelle (lecture, écriture, écrans...).

Les causes

L'œil est un organe complexe qui permet d'obtenir une image de l'environnement qui nous entoure. Que l'on regarde de près ou de loin, l'image nous apparaît toujours nette, et ce grâce à une lentille naturelle que l'on appelle le cristallin. Situé derrière la pupille, le cristallin permet la mise au point de l'image, comme le fait l'autofocus d'un appareil photo. Lorsqu'on regarde au loin, le cristallin s'étire sous l'effet du relâchement des muscles ciliaires qui le soutiennent. En revanche, lorsque l'on regarde un objet de près, ces muscles se contractent pour gonfler le cristallin. Ce réflexe naturel se nomme l'accommodation ; il n'est pas perceptible par l'homme.

Plus les années passent, plus les muscles ciliaires perdent en élasticité. Après 45 ans, les effets de cette transformation commencent à se faire ressentir. Les mus-



cles ciliaires se contractant moins, le cristallin est moins bombé et la mise au point n'est plus optimale. C'est ainsi que la vision de près devient floue. Parallèlement, le cristallin se sclérose et durcit. Son grossissement (20 µm par an) rend la contraction plus difficile et ne permet plus au cristallin de « désaccommoder » efficacement.

Comment la prévenir ?

Il n'existe aucun moyen de prévenir la presbytie car elle est inéluctable. Après une évolution progressive, elle se stabilise vers 65 ans. Le presbyte doit donc changer ses lunettes tous les 2 ou 3 ans, offrant ainsi l'opportunité de dépister précocement une autre affection oculaire, comme la cataracte ou le glaucome.

La cataracte

La cataracte est aussi un trouble de la vision lié à l'âge qui touche le cristallin. Avec le temps, il perd de sa transparence et les rayons lumineux parviennent moins bien à la rétine. Cette opacification semble due aux radicaux libres, des substances produites par l'organisme contribuant au vieillissement.

Les symptômes

Lorsque les symptômes de la cataracte apparaissent, celles-ci est déjà avancée :

Une vue qui paraît de plus en plus embrouillée.

Une vision double ou un éblouissement plus facile en présence de lumières vives.

Une perception fade et moins vive des couleurs.

Une vision voilée. Les objets nous apparaissent comme s'ils étaient derrière un voile blanc.

Il faut noter que la cataracte est indolore. La majorité des personnes de plus de 65 ans souffrent d'un début de cataracte. Généralement, elle n'occasionne alors pas de gêne visuelle trop importante mais elle tend à s'aggraver avec l'âge. Après 75 ans, les deux tiers de la population ont une cataracte qui nuit à leur vision.

Comment la prévenir ?

La cataracte est un phénomène naturel qui accompagne le vieillissement mais certaines mesures permettent de ralentir leur développement :

Ne pas fumer.

Protéger ses yeux du soleil. Il est important de porter un chapeau et des lunettes de soleil assurant une protection contre

les rayons UVA et UVB.

Manger suffisamment de fruits et de légumes. Les antioxydants empêchent les réactions en chaîne néfastes provoquées par les radicaux libres, en cause dans la cataracte.

Consommer de la lutéine. Antioxydant puissant, on la retrouve dans les légumes verts comme le chou, l'épinard et le brocoli. Une consommation d'au moins 6 mg par jour réduirait de 20% à 50% le risque d'opération de la cataracte.

Consulter la fiche Lutéine pour en connaître les meilleures sources.

Contrôler sa glycémie en cas de diabète. Les personnes diabétiques doivent suivre de près leur glycémie, leur pression sanguine et leur taux de cholestérol afin de prévenir les troubles oculaires. Voir à ce sujet la fiche Complications du diabète.

Porter des lunettes avec des verres antireflet pour atténuer l'éblouissement ;

Avoir une prescription de lentilles adéquate : la vision est souvent modifiée au fur et à mesure que la cataracte progresse ; si c'est votre cas, consultez un optométriste afin qu'il ajuste les lentilles de vos lunettes ou de vos verres de contact ;

S'assurer d'avoir un éclairage suffisant pour mener ses activités d'intérieur.

Et la guérir ?

Lorsque la cataracte commence à se former et que les symptômes ne sont pas trop inconfortants, la vision peut être améliorée par des mesures simples :

Aucun traitement ne peut restaurer la transparence d'un cristallin opacifié. Lorsque la cataracte est à un stade plus avancé, au point d'altérer la qualité de vie, la seule option thérapeutique consiste en l'ablation chirurgicale du contenu du cristallin et son remplacement par une lentille malléable synthétique. Couramment pratiquée, cette intervention améliore nettement la vision chez plus de 90 % des gens.

Le glaucome

Le glaucome est une maladie de l'œil qui touche 10% des personnes âgées de plus de 70 ans. C'est la deuxième cause de cécité dans le monde après la cataracte. Cependant, contrairement à celle-ci, il n'existe pas de traitement curatif contre le glaucome. L'acuité visuelle perdue en rai-

son d'un glaucome ne peut donc être retrouvée.

Les symptômes

Bien souvent, les personnes atteintes d'un glaucome sont sans symptômes durant une vingtaine d'années. Puis la vue périphérique apparaît embrouillée (les deux yeux sont atteints). Parfois, des douleurs oculaires et des maux de tête peuvent survenir. Comme la maladie progresse, il faut consulter au plus vite, sous peine de voir apparaître l'ultime symptôme : la cécité.

Il existe un autre type de glaucome, appelé « à angle fermé » mais celui-ci arrive beaucoup plus rarement. Il se caractérise par une douleur oculaire très forte et une vision soudainement floue. En général, la crise n'atteint qu'un œil. Dans ce cas, il est impératif de se rendre à l'hôpital le plus proche.

Les causes

Le glaucome est la conséquence de dommages au nerf optique. La plupart du temps, il survient à la suite de l'élévation de la pression à l'intérieur de l'œil (pression intraoculaire). En situation normale, celle-ci n'excède jamais 21 mmHg.

Toutefois, il peut arriver que la pression dans l'œil soit normale et qu'un glaucome survienne malgré tout. On pense que cela est causé par un moins bon apport sanguin vers le nerf optique, qui serait dû à l'athérosclérose.

Pourquoi la pression monte-t-elle ?

À l'intérieur de l'œil, entre la cornée et l'iris, se trouve un espace appelé chambre antérieure (cliquez sur le schéma interactif ci-dessus). Cet espace est rempli d'un liquide appelé « humeur aqueuse ». Ce liquide transparent exerce plusieurs fonctions : il maintient la pression intraoculaire, donne sa forme au globe oculaire et nourrit le cristallin. L'humeur aqueuse est constamment renouvelée et circule dans l'œil.

En cas de glaucome, une diminution de l'excrétion de l'humeur aqueuse par sa voie de sortie se produit. L'excrétion du liquide est ralentie de façon progressive (ou bloquée dans le cas d'un glaucome à angle fermé) et la pression augmente petit à petit. Le nerf optique est alors affecté, rendant certaines régions de la rétine insensibles à la lumière.

Comment la prévenir ?

Les personnes âgées de plus de 40 ans ont tout intérêt à subir un examen complet de la vue tous les 2 ou 3 ans. Plus le glaucome est dépisté tôt, moins les pertes visuelles seront grandes. Il n'y a pas de recette miracle pour éviter le glaucome : adopter de saines habitudes de vie, maintenir un poids santé et une pression artérielle normale (Pour plus de détails, lire la fiche Glaucome).

La dégénérescence maculaire

Bien qu'il existe une forme héréditaire de cette maladie, la dégénérescence maculaire touche surtout les personnes âgées de plus de 55 ans. On la désigne alors par les initiales DMLA (Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age). Environ 1 personne sur 7 âgée de 55 ans à 64 ans en est atteinte, et 1 sur 3 chez les plus de 75 ans. La dégénérescence maculaire entraîne une perte progressive et parfois importante de la vision centrale, qui devient de plus en plus floue.

Les symptômes

D'abord asymptomatique, la maladie évolue progressivement jusqu'à donner des symptômes caractéristiques, mais n'occasionne jamais de douleur.

Une vision centrale de plus en plus floue, qui se remarque d'abord à la lecture.

Une distorsion possible des lignes droites de près comme de loin.

Une adaptation lente après un éblouissement par une lumière vive.

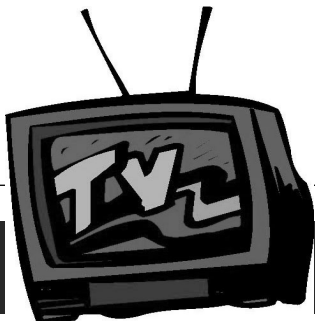
Une perception altérée des couleurs, qui paraissent plus ternes. Au stade le plus avancé, une petite tache sombre au centre du champ visuel et une difficulté à reconnaître les visages surviennent. La dégénérescence maculaire se détecte grâce au test de la grille d'Amsler

Les causes

La macula est une petite zone située au centre de la rétine qui permet la vision centrale ; c'est l'endroit où l'acuité visuelle est la plus précise. Les personnes touchées par une DMLA ont de petites lésions jaunâtres dans leur macula, qu'on appelle des druses. Ils sont formés du fait d'une mauvaise élimination des pigments visuels. Ceux-ci sont censés se renouveler constamment mais chez les personnes atteintes, ils s'accumulent dans la macula, empêchant les vaisseaux sanguins d'irriguer la zone. La vue centrale est donc altérée. Chez 1 personne sur 10, la dégénérescence s'aggrave. De nouveaux vaisseaux sanguins se forment sous la rétine et du sang peut s'échapper et endommager davantage la macula. La perte de vision est alors très rapide et peut être définitive si ce symptôme n'est pas traité à temps.

Comment la prévenir

Malheureusement, les dommages déjà causés à la macula sont la plupart du temps irréversibles. C'est pourquoi il est important de détecter la dégénérescence maculaire le plus tôt possible. Ainsi, cela permet de préserver un maximum de vision.



Selection du jour

TF1

20h10

Camping paradis

Avec Franck Dubosc, Gérard Lanvin, Mathilde Seigner, Claude Brasseur, Mylène Demongeot, Antoine Duléry, Christine Citti, Frédérique Bel, Laurent Olmedo, Abbès Zahmani, Ari Vatanen, Bernard Montiel, Emanuel Booz, Emmanuelle Galabru

Sarah arrive avec son fils Théo qui, malheureusement, est handicapé dans un fauteuil roulant à la suite d'un accident de voiture. L'ado doit se faire à sa nouvelle vie. Surtout qu'il n'a pas prévenu ses anciens copains du camping, ni surtout Emma avec qui il sortait. Théo et sa mère ont la surprise de découvrir que leur voisin de bungalow n'est autre que Marc Fombelle, son kiné rééducateur. Ce n'est évidemment pas un hasard si celui-ci est ici, il a entendu l'ado en parlé pendant leur séance. Une idylle pourrait même naître entre Sarah et le beau Marc.



5

20h05

Instinct animal

Présenté par : Perrine Crosmary, Diego Buñuel

Surprenant : il y a des coraux partout en France même en Méditerranée et en Bretagne. Saviez-vous que la moitié des coraux de Guadeloupe ont disparu en quelques années ? Des idées incroyables émergent pour faire revivre ces lieux qui nous font rêver et même les touristes ont un rôle à jouer. Hugo Clément nous montre les projets les plus ambitieux et ça marche !



france 2

20h10

Meurtres au paradis



Avec Ralf Little, Ginny Holder, Don Warrington, Shantol Jackson, Tahj Miles, Tobi Bakare, Élisabeth Bourguine, Micah Balfour, Nicola Hughes, Genesis Lynea

L'inspecteur Neville Parker (Ralf Little), originaire de Manchester, est envoyé sur l'île ensoleillée de Sainte-Marie, aux Caraïbes, pour prendre la relève de Jack Mooney, parti s'occuper de sa fille. À son arrivée, Neville se heurte rapidement à des défis inattendus : ses allergies multiples rendent difficile son adaptation à la vie tropicale, et son tempérament anxieux et timide contraste avec l'ambiance décontractée de l'île.

france 3

20h10

En attendant Bojangles

Avec Virginie Efira, Romain Duris, Grégory Gadebois, Solan Machado-Graner, Marie Fontannaz, Mira Rogliano, Juliette Blanche, Oriane Daudin, Rose Harlean, Christian Ameri

Dans la France de la fin des années 1950, Georges Fouquet (Romain Duris), élégant personnage au parcours indéterminable, rencontre Camille (Virginie Efira) au cours d'un cocktail très mondain sur la Côte d'Azur. Entre les deux personnages, pour le moins excentriques, c'est le coup de foudre immédiat. Le couple s'installe vite dans un appartement parisien et bientôt, naît Gary (Solan Machado-Graner).



6

20h10

Argentine - Autriche

Les 16es de finale de la Coupe du monde 2026 marqueront une grande nouveauté dans l'histoire de la compétition. Avec le passage à 48 équipes réparties en 12 groupes, les deux premiers de chaque groupe ainsi que les huit meilleurs troisièmes accéderont à cette nouvelle phase à élimination directe réunissant 32 sélections. Disputés du 28 juin au 3 juillet 2026 aux États-Unis, au Canada et au Mexique, ces

16es de finale inaugureront un parcours plus long vers le titre mondial. Chaque rencontre sera décisive : en cas d'égalité après le temps réglementaire, une prolongation puis une séance de tirs au but départageront les équipes.



W9

20h25

West Side Story

Avec Ansel Elgort, Rachel Zegler, Ariana DeBose, David Alvarez, Mike Faist, Rita Moreno, Josh Andrés Rivera, Ana Isabelle, Corey Stoll, Brian d'Arcy James, Curtiss Cook, Kevin Csolak, Iris Menas, Ben Cook, Sean Harrison Jones

Dans le New York des années 1950, la rivalité entre les Jets, un gang de jeunes caucasiens mené par Riff (Mike Faist), et les Sharks, un groupe de jeunes d'origine portoricaine dirigé par Bernardo (David Alvarez), atteint un point de non-retour. Alors que les tensions montent autour d'une lutte pour le contrôle de leur quartier, la violence éclate, mais est rapidement interrompue par le lieutenant Schrank (Corey Stoll), qui rappelle à tous que le quartier est menacé de destruction pour des projets de réhabilitation urbaine.

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL Maghreb Presse Édition au capital De 5.200.000 DA
Compte bancaire : 00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustrations adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

25 La Banque de France vise une réduction de 25 % de l'empreinte carbone de ses billets d'ici 2028.

IRAN-ETATS-UNIS

Le conflit s'étend au Golfe

Les tensions entre Washington et Téhéran ont franchi un nouveau seuil hier, après des attaques revendiquées par l'Iran contre des installations militaires américaines au Koweït et à Bahreïn. L'armée koweïtienne a annoncé avoir intercepté des « missiles et drones hostiles », tandis que les sirènes d'alerte aérienne ont retenti à Bahreïn, où se trouve la base de la Cinquième flotte américaine. Les autorités bahreïnes ont appelé la population à rejoindre les abris les plus proches. Ces attaques interviennent au lendemain de nouvelles frappes américaines menées par le Commandement central des États-Unis (CENTCOM) contre plusieurs infrastructures militaires iraniennes.

Washington affirme avoir ciblé des systèmes de surveillance, des moyens de communication, des sites de défense aérienne, des installations de stockage de drones ainsi que des capacités de pose de mines, en réponse à ce qu'il qualifie d'« agression iranienne continue contre la navigation commer-

ciale ». Des explosions ont notamment été signalées près du port iranien de Sirik et sur l'île de Qeshm. L'Iran dénonce pour sa part une violation de l'accord intérimaire de cessez-le-feu conclu entre les deux pays. Le ministère iranien des Affaires étrangères accuse les États-Unis de ne pas respecter leurs engagements et affirme que les frappes visaient des installations de surveillance situées sur la côte sud du pays. De son côté, Donald Trump a adopté un ton particulièrement menaçant. Accusant Téhéran d'avoir violé à plusieurs reprises le mémorandum de cessez-le-feu, le président américain a averti que les frappes pourraient marquer le début d'une campagne militaire plus vaste si l'Iran persistait. « Si nous sommes contraints d'agir par la force, la République islamique d'Iran n'existera plus », a-t-il déclaré sur les réseaux sociaux.

« Si cela se produit, la République islamique d'Iran n'existera plus », a-t-il averti. Ces déclarations interviennent après que le United States Central Command (CENTCOM) a annoncé que les forces américaines avaient mené de nouvelles frappes contre plusieurs cibles en Iran samedi, à la suite d'une attaque iranienne visant un pétrolier battant

pavillon panaméen à proximité du Détroit d'Ormuz.

DES DIPLOMATES PAKISTANAIS ET BAHREÏNI DISCUTENT DE LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT APRÈS LES DERNIÈRES HOSTILITÉS

Les ministres des Affaires étrangères du Pakistan et de Bahreïn se sont entretenus dimanche sur l'évolution de la situation au Moyen-Orient, dans le contexte des nouvelles hostilités entre les États-Unis et l'Iran, qui ont davantage fragilisé un cessez-le-feu déjà précaire.

Ishaq Dar et son homologue bahreïni, Abdullatif bin Rashid Al Zayani, ont évoqué lors d'un entretien téléphonique les derniers développements intervenus après la signature d'un accord-cadre entre Washington et Téhéran, facilité par le Pakistan, selon un communiqué du ministère pakistanais des Affaires étrangères.

Cette conversation intervient alors que l'Iran a récemment mené de nouvelles frappes contre des sites américains situés à Bahreïn et au Koweït. Bahreïn a annoncé dimanche avoir « intercepté et détruit avec succès » « plusieurs » missiles et drones iraniens visant



son territoire. Samedi à l'aube, le Corps des gardiens de la révolution islamique d'Iran avait indiqué avoir ciblé des positions américaines dans la région en réponse aux frappes américaines menées contre l'Iran.

Au cours de l'échange, Al Zayani a également félicité le Pakistan pour la conclusion de l'accord-cadre américano-iranien, connu sous le nom de «Mémorandum d'entente d'Islamabad». Il a salué le rôle «constructif» joué par Islamabad dans la facilitation de cet accord et exprimé l'espoir qu'il contribue à une paix et une stabilité durables dans la région.

Le chef de la diplomatie bahreï-

nie a, par ailleurs, annoncé son intention de se rendre prochainement à Islamabad afin de remercier personnellement les dirigeants pakistanais pour leurs « grands » efforts en faveur de l'obtention du cessez-le-feu.

De son côté, Ishaq Dar a remercié son homologue pour ses « aimables propos » et réaffirmé l'engagement du Pakistan à promouvoir le dialogue et la diplomatie en vue de renforcer la paix et la stabilité dans la région ainsi qu'au-delà.

Le Pakistan a joué un rôle central de médiateur entre les États-Unis et l'Iran pour mettre fin au conflit déclenché le 28 février dernier.

R.I

Post scriptum

Par : B.Khemis

L'Algérie s'est fixé un objectif de sortir d'un modèle minier fondé uniquement sur l'exportation de matière brute pour bâtir une chaîne de valeur complète, de l'extraction à la transformation et à l'exportation des produits finis. Pour que cette ambition devienne réalité, l'Etat mise sur un levier souvent sous-estimé mais déterminant : le port. Sans infrastructures portuaires de grande envergure, adaptées aux flux massifs du minerai et des produits transformés, aucun secteur minier intégré ne peut être compétitif à l'international.

La dynamique en cours dans l'est du pays illustre cette conviction. Le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base a annoncé samedi une accélération « remarquable » des travaux sur deux projets complémentaires : la ligne ferroviaire minière Est Annaba-Tébessa-Bled El Hadba et l'extension du port phosphatier d'Annaba. L'un ne va pas sans l'autre. Le rail achemine, le port exporte. Ensemble, ils forment la colonne vertébrale logistique du futur pôle minier algérien.

Un secteur minier intégré ne se limite pas à extraire. Il suppose de traiter, concentrer, transformer et expédier de gros volumes vers les marchés mondiaux, à des coûts maîtrisés et dans des délais fiables. Or, le minerai, le phosphate, le fer ou les métaux rares ont des caractéristiques communes : volumes très élevés, faible valeur ajoutée à la tonne, sensibilité aux coûts de transport. Dans ce contexte, le port est le point de bascule économique. Un quai inadapté signifie des surestaries, des ruptures de charge, des navires de petite taille et donc un coût fret élevé. A l'inverse, un port minéralier moderne permet d'accueillir des vraquiers de grande capacité, de charger en continu 24h/24, et de réduire le coût logistique par tonne exportée. C'est cette équation qui détermine si l'Algérie peut

Une infrastructure portuaire de grande envergure, condition clé pour un secteur minier algérien intégré

rivaliser avec les grands exportateurs mondiaux. C'est précisément ce que vise l'extension du port phosphatier d'Annaba. Le projet comprend la réalisation d'un quai minéralier dédié dans le cadre du projet de phosphate intégré. Les travaux s'effectuent selon un système de rotation 24h/24, avec un battage de 10 pieux par jour, le coulage du béton armé pour les poutres du quai, et le remblayage continu de l'arrière-quai avec du sable marin. En parallèle, la digue de protection est étendue et le dragage maritime est en cours pour garantir la profondeur nécessaire à l'accueil des navires. L'objectif est clair : livrer un ouvrage capable de traiter des flux industriels massifs, dans les délais et selon les normes techniques internationales.

Un port, aussi performant soit-il, reste isolé s'il n'est pas connecté aux sites de production. C'est tout le sens du projet de ligne ferroviaire minière Est Annaba-Tébessa-Bled El Hadba. Ce corridor de plusieurs centaines de kilomètres est conçu pour évacuer le minerai des gisements de l'Est vers le port d'Annaba, sans passer par la route.

Le ministère souligne un « rythme soutenu » sur les quatre tronçons. Sur le tronçon Annaba-Bouchehouf, 54 km, la pose de la voie ferrée et la réalisation d'un passage supérieur routier à la gare d'El Hadjar avancent, en même temps que l'aménagement de la plateforme vers la station de collecte des produits miniers. Sur Bouchehouf-Dréa, 121 km, l'assemblage des poutres métalliques des ponts et les terrassements progressent. Le tronçon Dréa-Oued Keberit voit sortir les bâtiments voyageurs des gares de M'Daourouch et Oued Damous. Enfin, la ligne de contournement Tébéssa-Tenoukla enregistre des avancées sur la pose des poutres et la plateforme en béton des ponts

25 et 26 à Bekkaria. Cette ligne n'est pas qu'une voie ferrée. Elle est un convoyeur industriel. Elle évite l'engorgement routier, réduit l'empreinte carbone et garantit une régularité d'approvisionnement du port. Pour un produit comme le phosphate ou le fer, où la compétitivité se joue à quelques dollars la tonne, la fiabilité ferroviaire devient un avantage concurrentiel direct.

L'enjeu dépasse le phosphate. L'Algérie veut développer les métaux rares et les chaînes de transformation sur son sol. Or, ces filières nécessitent des intrants importés, des équipements lourds et l'exportation de produits intermédiaires ou finis. Un port de grande envergure devient alors une plateforme multifonctions : il reçoit les équipements pour les usines, exporte les concentrés, puis les produits transformés. Sans quai minéralier dédié, sans tirant d'eau suffisant et sans cadence de chargement élevée, les investisseurs hésitent. Le risque logistique est perçu comme un frein à l'investissement. L'extension d'Annaba, avec son quai spécialisé, son dragage et sa capacité de remblai, envoie un signal inverse : l'Algérie aligne ses infrastructures sur les standards des grands hubs miniers.

Trois facteurs résument l'importance du port pour le secteur minier : la compétitivité coût, le respect des délais et la conformité aux normes.

La compétitivité passe par l'effet d'échelle. Un quai capable de charger 10 000 tonnes par jour coûte moins cher par tonne qu'un quai saturé à 2 000 tonnes. Le dragage pour accueillir des navires de fort tonnage et l'arrière-quai remblayé pour stocker en masse sont des choix techniques qui se traduisent directement en prix FOB plus bas.

Le respect des délais est tout aussi critique.

Le ministère insiste sur la cadence 24h/24 et la mobilisation de chantiers annexes, comme le soudage des pieux, pour éviter les goulots d'étranglement. Dans le commerce des matières premières, un retard de navire peut faire perdre un contrat.

Enfin, les normes techniques et d'ingénierie approuvées sont une exigence des marchés et des financeurs internationaux. Un port aux normes permet d'attirer des armateurs majeurs, des sociétés de négoce et des partenaires industriels.

Ce qui se joue à Annaba-Tébessa est donc une logique de système. La mine produit, le rail connecte, le port ouvre sur le monde. Cette intégration est la condition pour que l'Algérie ne reste pas un simple exportateur de roche, mais devienne un acteur des chaînes de valeur des phosphates, des engrais, du fer et des métaux critiques.

Le communiqué du ministère le dit sans détour : ce projet est un « pilier essentiel pour soutenir l'activité minière et renforcer l'infrastructure nationale de transport ferroviaire ». Il s'agit de passer d'une logistique de rente à une logistique industrielle.

Accélérer la cadence de réalisation des ports et des infrastructures associées n'est pas un choix technique, c'est un choix stratégique. Pour l'Algérie, réussir son secteur minier intégré signifie disposer de ports capables d'absorber des volumes industriels, de connecter les gisements de l'Est au marché mondial et d'accompagner la montée en gamme vers la transformation. Les chantiers d'Annaba en sont la démonstration concrète : quai minéralier, dragage, remblai, pieux, béton, travaux de nuit. De l'autre côté, la ligne ferroviaire progresse tronçon après tronçon pour nourrir ce port.

B.KH